Saint-Genès-Champanelle

1994 - Inauguration du Gymnase avec les associations

1984 - Inauguration Maison des Associations

1998 - Première pierre Caserne des pompiers et Ateliers municipaux

1997 - Inauguration Médiathèque

2020 - Retrouvailles entre Collègues de la première heure

2000 - Inauguration Déchetterie et Usine relais

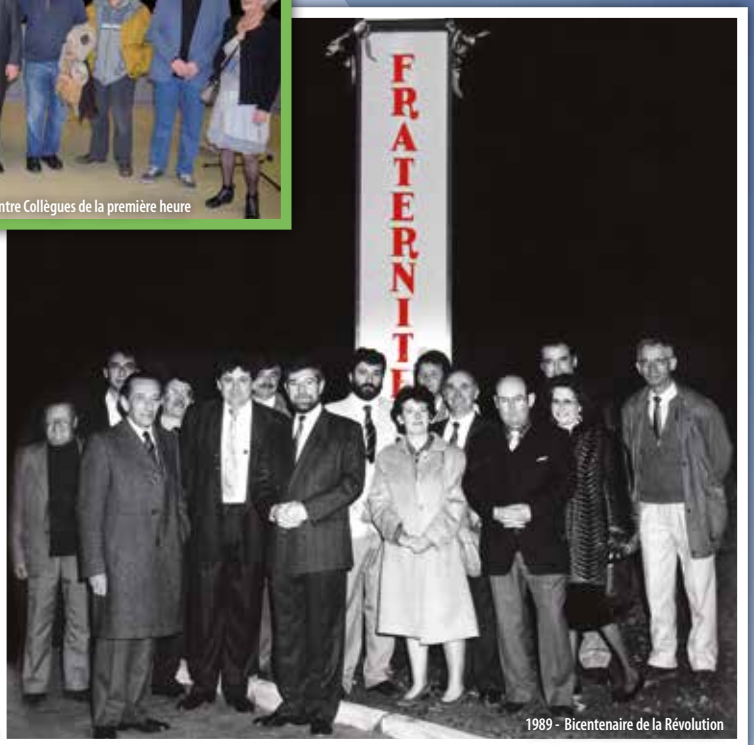

1989 - Bicentenaire de la Révolution

clermont auvergne métropole

Bulletin Municipal • Janvier 2020 • N° 153
www.saint-genes-champanelle.fr

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ..... page 3

ACTIVITÉS DES ÉLUS

CARNET DE BORD 4
DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 6
POPULATION LÉGALE 6
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES 7
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS 7
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 7

FINANCES

TARIFS 2020 8
TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES 2020 8

TRAVAUX

VOIRIE COMMUNALE ET SYLVO-PASTORALE, ÉCLAIRAGE PUBLIC 8
BÂTIMENTS 9
PETIT PATRIMOINE 9
ESPACES VERTS, SPORTIFS ET PUBLICS 9
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 9
INVESTISSEMENTS MATÉRIELS ET VÉHICULES 9

ACTUALITÉS

VŒUX DU MAIRE 10
MÉDAILLE COMMUNALE 11
ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS 12
CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE - CCAS 12
AGENDA 21 13
CALAMITÉ AGRICOLE 14
ADOS 14
CATASTROPHE NATURELLE 14

CULTURE

« HISTOIRE DE LIRE » 15
CONCOURS JEUNES AUTEURS 15
SOIRÉE BRÉSIL 16
FESTIVAL DES AUTOMNALES 16
EXPOSITIONS 16

ÉTAT CIVIL ..... page 18

SAINTE-BARBE DES SAPEURS-POMPIERS 18

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

BUDGET PRIMITIF 2020 18
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT 2018 18
LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019 SUR LA COMMUNE 19
FACTURATION 2019 EAU ET ASSAINISSEMENT 19
ÉTAT DE LA RESSOURCE EN EAU 19
DES ÉQUIPEMENTS POUR LA PROPRETÉ 20
RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS D'EAU 20
SMTC 20
DÉCHETTERIE DE THEIX 20
LES SAGNES DE FONTFREYDE 21
L'ESCAPAD' 21

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LES TALENTS DU CANTON MIS À L'HONNEUR 21

CONGRÈS DES MAIRES 22

PARC DES VOLCANS 21

VIE ASSOCIATIVE

OFFICE CHAMPANELLOIS 23
- Académie des sciences Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand
- Livre sur Chatrat

CHARADE MOTO CLUB DES PUYS 24
ADMR - LOTO 24
ESPOIR ET SOLIDARITÉ 25
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE 25
MUSIQUE ET DANSE 25
CAMPANELLE 25
PANIERS CHAMPANELLOIS 26
LOISIRS ET RENCONTRES - ANNIVERSAIRES, BÛCHES ET REPAS DE NOËL 26
RUGBY CLUB 26
AMICALE CHAMPANELLOISE 27

À VOTRE SERVICE ..... page 28

Nous remercions les annonceurs publicitaires pour leur confiance et leur fidélité. Pensez à les consulter et à utiliser leurs services.

Directeur de publication : Roger GARDES – Responsable d'édition : Alain BOUDET
Réalisation et régie publicitaire : GROUPE DROUIN MAÎTRE IMPRIMEUR 04 73 26 44 50 IMPRIM'VERT®
Le papier utilisé sur cette brochure est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.
PEFC PEFC/10-31-1740

LE MOT DU MAIRE

Champanelloises, Champanellois,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter, en mon nom personnel mais aussi au nom de l'ensemble de l'équipe municipale qui m'entoure, nos vœux les plus chers. Bonne et heureuse année ainsi que bonne santé à toutes et à tous. Que 2020 vous permette un plein épanouissement personnel et la réalisation de vos projets dans votre sphère familiale mais aussi sociale au cœur de cette magnifique commune de Saint-Genès-Champanelle à laquelle nous sommes très attachés.

Ces vœux renouvelés que je vous adresse chaque année sont pour moi teintés d'une plus grande émotion aujourd'hui, car c'est la dernière fois que je vous les adresse comme maire. Je n'ai pas souhaité en effet me présenter à nouveau aux élections municipales du 15 mars prochain car je pense que le moment est venu de passer la main à d'autres qui prendront la relève, avec le même enthousiasme qui m'a animé tout au long de ces années.

Élu pour la première fois en 1983 en intégrant une équipe déjà en place, j'ai d'abord assumé la charge de premier adjoint pendant 6 ans puis celle de maire pendant 5 mandats consécutifs. Je vous remercie du fond du cœur pour cette confiance renouvelée que vous m'avez accordée, ainsi qu'à mes différentes équipes d'union, en nous élisant de plus en plus confortablement à chaque fois. Vous nous avez ainsi placés dans d'excellentes conditions pour gérer cette commune avec la plus grande efficacité et en accord avec les aspirations principales d'une très grande majorité d'entre vous.

Mais, même si j'ai toujours exercé avec passion les différentes responsabilités que vous m'avez confiées et si je me suis beaucoup investi dans de nombreux réseaux intercommunaux très utiles pour faciliter le développement de notre commune, j'aspire aujourd'hui, après 37 ans passés à votre service, à moins de contraintes. J'espère pouvoir pendant quelques années consacrer plus de temps à ma famille et m'adonner à mes loisirs préférés afin de pouvoir réaliser de nombreux projets personnels que je n'ai pu concrétiser en consacrant en moyenne plus de 60 heures par semaine à mes différentes fonctions d'élu.

L'heure du bilan a donc sonné et en relisant les bulletins municipaux qui pendant ces 6 mandats nous ont permis de vous informer objectivement de l'action que nous avons conduite à votre service, je mesure tout le chemin que nous avons parcouru ensemble pour que notre commune soit plus attractive et plus agréable à vivre. Maison des associations, complexe sportif, restructurations successives de notre groupe scolaire, équipements communautaires de proximité « La Grange » et le « Rebond », centre de sports de nature et de loisirs verts « L'Escapad' », caserne pour nos pompiers, rénovation de la mairie, création d'un pôle social, usine relais, communalisation des biens de section, plan local d'urbanisme, logements sociaux, agenda 21 et multiples réalisations en faveur de l'environnement, création d'une déchetterie, arrivée de la fibre, amélioration de notre riche patrimoine bâti et des nombreux réseaux de voirie, d'eau et d'assainissement sont les éléments les plus visibles du développement harmonieux de cette commune qui a pendant ce temps presque doublé sa population autour de nos 12 villages tout en protégeant plus de 90 % de son territoire.

Nous avons aussi été très présents dans de nombreuses structures, en particulier dans Clermont Auvergne Métropole, où notre développement nous permet de conserver 2 délégués et tisser des liens avec de multiples partenaires. Pour réussir tout cela nous avons conduit un véritable travail d'équipe et je voudrais remercier ici chaleureusement tous ceux qui nous ont aidés à réussir nos différents programmes. D'abord les élus de ces 6 équipes qui, dans leur diversité, ont toujours défendu les mêmes valeurs fondamentales au service du bien commun. Mais aussi les nombreux employés municipaux qui nous ont accompagnés avec le même sens du service public. Et tous les membres bénévoles des nombreuses commissions communales et extra-communales, qui nous ont beaucoup apporté. Je n'oublierai pas non plus le riche tissu associatif dont nous avons toujours favorisé le développement et qui contribue à développer un lien social fraternel de plus en plus indispensable.

Merci à vous toutes et à vous tous que j'ai eu le plaisir de rencontrer et de mieux connaître car même si la vie municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille et s'il a fallu souvent vaincre de nombreux obstacles, elle s'accompagne aussi d'une grande richesse dans les relations humaines.

Je souhaite enfin une totale réussite à celles et à ceux qui vont prendre la relève, persuadé qu'ils partageront les mêmes valeurs et qu'ils seront guidés par la même boussole de l'intérêt général qui doit toujours primer sur les intérêts individuels.

Meilleurs vœux à toutes et à tous,
et vive Saint-Genès-Champanelle !

Votre maire, Roger Gardes
Vice-président de Clermont Auvergne Métropole
Vice-président du Parc des Volcans

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Séance du Conseil municipal

Carnet de Bord

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout les maires, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions. Parallèlement se tiennent de nombreuses réunions telles les commissions communautaires, les conseils d'administration, les assemblées générales associatives et les commissions municipales ainsi que les rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

16 SEPTEMBRE

- Réunion sur la forêt en mairie de Ceyssat (Y. Chauvet)
- Concertation à la Métropole sur les panneaux photovoltaïques (R. Gardes)
- Concertation sur le fonctionnement du site de Charade (R. Gardes)
- Réunion à la Métropole sur la viabilité hivernale (C. Vial)
- Commission finances à la Métropole (Y. Chauvet)

17 SEPTEMBRE

- Installation du Comité consultatif sur la déchetterie de Theix (R. Gardes, N. Imbaud, A. Thibault)
- Concertation en préfecture sur la conciliation des activités de la Chaîne des puys (Y. Chauvet)
- Réflexion sur les maisons conviviales destinées aux personnes en état de dépendance (A. Désèmard)
- Réunion de la commission FSL (Fonds Social du Logement) (A. Désèmard)
- Réunion du SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) (A. Désèmard, A. Thibault, R. Orban)
- Commission développement économique à la Métropole (Y. Chauvet)

18 SEPTEMBRE

- Concertation avec les partenaires concernés par le projet d'éco-bourg (R. Gardes, E. Hayma)
- Concertation avec le président de la Métropole et ses services ainsi que l'association Saint-Genès Environnement au sujet de la déchetterie de Theix (R. Gardes)
- Conseil des régies eau et assainissement à la Métropole (C. Vial)
- Étude de l'éco-bourg avec la Métropole et Auvergne Habitat (R. Gardes, E. Hayma)
- Réunion du PEDT (Projet Éducatif Territorial) (Y. Chauvet)

19 SEPTEMBRE

- Rencontre au sujet du fonctionnement de l'Escapad' (R. Gardes, C. Vial, A. Boudet)
- Réunion de bureau du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (A. Désèmard)

20 SEPTEMBRE

- Ouverture des manifestations d'Effervescences à Pont-du-Château (R. Gardes)

21 SEPTEMBRE

- Assemblée générale de l'Amicale laïque (R. Gardes, A. Boudet)
- Journées du patrimoine au Parc des volcans (A. Boudet)

23 SEPTEMBRE

- Intervention sur le fonctionnement d'îlots de sénescence en forêt (R. Gardes)
- Commission du système tramway SMTC (Y. Chauvet)
- Réunion du SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Veyre et de l'Auzon) à Cournon (A. Désèmard)

24 SEPTEMBRE

- Commission extra-communale sur la forêt (R. Gardes, N. Imbaud, E. Pellissier, J. Lassalas)
- Commission extra-communale sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à Pont-du-Château (E. Hayma)
- Déploiement de la fibre avec Orange (A. Boudet)
- Réunion de chantier pour l'église de Theix (C. Vial)

25 SEPTEMBRE

- Pôle de proximité en mairie de Ceyrat (R. Gardes, C. Vial)
- Réunion d'information sur le campagnol terrestre à la Bourboule (J. Lassalas)
- Comité de suivi du plan de déplacements urbains (A. Désèmard)
- Comité de pilotage d'Auvermoov (A. Désèmard)

26 SEPTEMBRE

- Atelier fiscalité organisé par l'association des maires ruraux de France à Saint-Georges-de-Mons (Y. Chauvet)
- Réunion du PEDT (A. Désèmard, Y. Chauvet)
- Réunion sur la maison associative de la nature et de la chasse (C. Vial)
- Visite de l'îlot de sénescence avec le Parc (N. Imbaud)

28 SEPTEMBRE

- Concertation sur un projet de convention concernant l'étude du patrimoine et un sentier d'interprétation dans un village de la commune (R. Gardes)

1ER OCTOBRE

- Rencontre avec le notaire de la commune (R. Gardes)
- Commission SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Clermont (R. Gardes)
- Rencontre avec les responsables de la laiterie et le SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon) (A. Désèmard)
- Réunion RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) à Cébazat (N. Imbaud)

2 OCTOBRE

- Conseil d'administration de la SPL (Société Publique Locale), aménagement (R. Gardes)
- Ouverture du salon de l'élevage à la Grande halle (R. Gardes)
- Réunion avec l'association syndicale des puys de la Vache et de la Mey et le Parc des volcans (Y. Chauvet)

3 OCTOBRE

- Assemblée générale d'IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif Central) à Florac dans le parc des Cévennes (R. Gardes)
- Évaluation externe du SSIAD (A. Désèmard)

5 OCTOBRE

- Remise des récompenses à la Foulée des bâtisseurs (R. Gardes, P. Vieira)
- Inauguration du salon du livre au Casino de Royat (R. Gardes, P. Vieira)
- Concertation avec les responsables de l'Amicale champanelloise (R. Gardes, P. Vieira)
- Rencontre avec le président de l'association Cœur de Sportif (R. Gardes, P. Vieira)
- Vernissage de l'exposition photos Objectif Nature au CPIE (N. Imbaud)

8 OCTOBRE

- Rencontre sur la transition écologique à Pérignat-les-Sarliève (N. Imbaud)
- Réunion sur l'Ecopôle du Val d'Allier à Pérignat-ès-Allier (R. Gardes)
- Séance d'ouverture des Automnales (P. Vieira)
- Rencontre avec la médiathèque pour un partenariat avec l'école (A. Désèmard)
- Réunion de chantier pour la restauration de l'église de Theix (C. Vial)

9 OCTOBRE

- Étude de l'aménagement de la place de Berzet (C. Vial, N. Imbaud, P. Vieira, A. Boudet)

10 OCTOBRE

- Réunion à la Métropole sur la culture (P. Vieira)
- Assemblée générale du VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés) (N. Imbaud)

11 OCTOBRE

- Assemblée générale de l'association du Don du sang (P. Vieira)

14 OCTOBRE

- Concertation avec les responsables de la laiterie de Theix (C. Vial)
- Comité de pilotage sur l'auto partage au SMTC (N. Imbaud)

15 OCTOBRE

- Commission FSL (A. Désèmard)
- Commission extra-communautaire PLUI à Ceyrat (E. Hayma)
- Comité consultatif sur la déchetterie (N. Imbaud, A. Thibault)

17 OCTOBRE

- Réunion en mairie de Clermont-Ferrand sur le projet de capitale européenne de la culture (R. Gardes)
- Concertation avec l'APE (Association des Parents d'Élèves) pour l'organisation de manifestations (P. Vieira)

18 OCTOBRE

- Réunion de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) à la Métropole (R. Gardes)
- Assemblée générale de l'association de randonnée L'Échappée Belle (R. Gardes)

21 OCTOBRE

- Commission métropolitaine sur la transition énergétique (R. Gardes)
- Rencontre avec le concessionnaire gaz et étude des réseaux de chaleur à la Métropole (R. Gardes)
- Commission environnement à la Métropole (R. Gardes, N. Imbaud)
- Commission urbanisme et tourisme à la Métropole (R. Gardes)

22 OCTOBRE

- Concertation avec le groupe éco-finances (R. Gardes)
- Groupe de travail du LIS (Lieu Information Senior) (A. Désèmard)

23 OCTOBRE

- Réunion du pôle eau à Saint-Genès-Champanelle (C. Vial)

24 OCTOBRE

- Rencontre avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) (A. Désèmard)
- Lancement du contrat vert et bleu à la Métropole (N. Imbaud)

26 OCTOBRE

- Association départementale des maires du Puy-de-Dôme (C. Vial)

29 OCTOBRE

- Commission FSL (A. Désèmard)

31 OCTOBRE

- Réunion sur la maison associative de la nature et de la chasse (C. Vial)

Commémoration du 11 Novembre

Accueil officiel à Monterosso al Mare du 24 au 27 octobre

- Étude de l'arrivée de la fibre au groupe scolaire (A. Boudet)

4 NOVEMBRE
- Réunion sur la démocratie participative à la Métropole (C. Vial)
- Réunion sur les voiries départementales (C. Vial)

5 NOVEMBRE
- Conseil de l'école élémentaire (R. Gardes, A. Désèmard)
- Concertation avec le Parc des volcans et la DDT (Direction Départementale des Territoires) sur la réglementation concernant la circulation des véhicules à moteur (R. Gardes, P. Vieira)

6 NOVEMBRE
- Étude de la création d'une foncière pour la gestion des ruines industrielles (R. Gardes)
- Vernissage de l'exposition photographique de Michel Renaud à l'Office de tourisme communautaire organisé par l'Association du carnet de voyage Il faut aller voir (R. Gardes)
- Visite d'une maison intergénérationnelle à Clermont-Ferrand (A. Désèmard, E. Hayma)

7 NOVEMBRE
- Rencontre avec les responsables de la laiterie de Theix et les services de la Métropole (R. Gardes, C. Vial)
- Bureau et comité syndical du Parc des volcans (R. Gardes)
- Randonnée découverte avec la commission culture de la Métropole (P. Vieira, N. Imbaud)
- Rencontre avec la T2C sur l'organisation des transports à Saint-Genès-Champanelle (A. Désèmard, C. Vial)
- Rencontre avec Job'chantiers (C. Vial)

8 NOVEMBRE
- Accueil du président de la Fédération Française de Rugby, des comités directeurs nationaux et régionaux (R. Gardes)
- Réunion avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) informatique (A. Boudet)
- Union départementale des CCAS (A. Désèmard)

9 NOVEMBRE
- Assemblée générale extraordinaire de l'Amicale champanelloise (P. Vieira)

12 NOVEMBRE
- Étude des grandes orientations budgétaires au Parc des volcans (R. Gardes)
- Conseil de l'école maternelle (R. Gardes, A. Désèmard)
- Signature de la charte d'éclairage durable à la Métropole (N. Imbaud)
- RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) à la Métropole (N. Imbaud)
- Comité consultatif de la déchetterie (N. Imbaud, A. Thibault)

13 NOVEMBRE
- Réunion du pôle de proximité et de la commission locale à la mairie de Royat (R. Gardes, C. Vial)
- Assemblée générale de la chorale Campanelle (R. Gardes, P. Vieira)

14 NOVEMBRE
- Assemblée générale de la Route des Villes d'Eaux à Royat (R. Gardes)
- Comité syndical du SIT 63 (Syndicat Intercommunal Thermal) à Royat (R. Gardes)
- Réunion sur la maison associative de la nature et de la chasse (C. Vial)

15 NOVEMBRE
- Assemblée générale du centre équestre Rallye Saint-Genès (R. Gardes, P. Vieira)
- Assemblée générale de l'association de pétanque (P. Vieira)

18 NOVEMBRE
- Réunion du PEDT (A. Désèmard, Y. Chauvet)

19 NOVEMBRE
- Réunion pour l'aménagement de la place de Berzet (C. Vial, N. Imbaud, P. Vieira, A. Boudet)
- Étude des accès handicapés à l'Escapad' et à la Grange avec la Métropole (C. Vial, P. Vieira, A. Boudet)
- Réunion du PLUI à la Métropole (E. Hayma)
- Concertation avec Job'chantiers pour un aménagement (A. Boudet)

21 NOVEMBRE
- Commission exploitation du SMTC (A. Désèmard)
- Préparation de l'agenda 2020 avec l'imprimeur (A. Boudet)

22 NOVEMBRE
- Réunion départementale des CCAS (A. Désèmard)
- Distribution de graines à la Grange avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) (N. Imbaud)

24 NOVEMBRE
- Rencontre avec l'association Bien vivre à l'EHPAD, à Ceyrat (R. Gardes)

25 NOVEMBRE
- Réunion au centre de gestion de la Fonction publique territoriale (R. Gardes)
- Commission système tramway SMTC (Y. Chauvet)

26 NOVEMBRE
- Commission habitat à la Métropole (A. Désèmard)
- Préparation du conseil des régies à la Métropole (C. Vial)

27 NOVEMBRE
- Rencontre avec les responsables de la compagnie de gendarmerie à Vertaizon (R. Gardes, Y. Chauvet)
- Commission sport à la Métropole (E. Hayma)
- Réunion d'information territoriale sur la loi Egalim à Lempdes (Y. Chauvet)

28 NOVEMBRE
- Bilan du service ADS (Autorisations du Droit des Sols) à la Métropole (R. Gardes)
- Conseil d'administration de la T2C et bureau du SMTC (A. Désèmard)

29 NOVEMBRE
- Bilan de la métropolitaine à la Métropole (R. Gardes, A. Boudet)
- Comité technique des partenaires du tourisme avec la SPL tourisme (R. Gardes)
- Assemblée générale de l'association Charade moto club des Puys (R. Gardes)
- Conseil d'administration du CLIC (A. Désèmard)
- Rencontre avec la SAFER sur les échanges de terrain (N. Imbaud)

30 NOVEMBRE
- Visite des déchetteries de Cournon et Blanzat avec le Comité consultatif (N. Imbaud)

2 DÉCEMBRE
- Commission environnement à la Métropole (R. Gardes, N. Imbaud)
- Commission urbanisme et tourisme à la Métropole (R. Gardes)

4 DÉCEMBRE
- Comité de pilotage du FSL (A. Désèmard)
- Commission aménagement du territoire à la Métropole (A. Désèmard)
- Conseil des régies à la Métropole (C. Vial)

5 DÉCEMBRE
- Commission communale des impôts locaux (R. Gardes, Y. Chauvet)
- Vernissage de l'exposition de photographies Mon Clermont, à l'Office de tourisme communautaire (R. Gardes)
- Remise des prix Ma commune au naturel, à Orcines (N. Imbaud)
- Réunion du SICAS (Syndicat Intercommunal de Ceyrat Avec Saint-Genès-Champanelle) à Ceyrat (N. Imbaud, A. Thibault, A. Beaumont)

6 DÉCEMBRE
- Colloque sur le grand âge à l'union départementale des CCAS (A. Désèmard)
- Assemblée générale du théâtre La Bulle (A. Boudet)
- Commission accessibilité (C. Vial, E. Hayma, G. Dellavedova)

7 DÉCEMBRE
- Rencontre avec le responsable des pompiers pour l'organisation de la Sainte-Barbe (R. Gardes, F. Merlin)

9 DÉCEMBRE
- Comité de pilotage de l'éco-pôle en mairie de Pérignat-ès-Allier (R. Gardes)
- Réunion du PIG (Programme d'Intérêt Général) (A. Désèmard)
- Réunion du SIAREC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont) (A. Désèmard, C. Vial)
- Commission finances à la Métropole (Y. Chauvet)
- Réunion avec la Poste sur l'évolution de l'agence postale communale (Y. Chauvet)

10 DÉCEMBRE
- Réunion du LIS (A. Désèmard)
- Rencontre avec un opérateur de téléphonie mobile (R. Gardes, A. Boudet)

11 DÉCEMBRE
- Rencontre avec les services de la médiathèque Chamfort pour l'organisation de l'accueil des scolaires (R. Gardes, A. Désèmard)
- Présentation des recherches sur le marais de Fontfreyde aux propriétaires concernés (R. Gardes, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, A. Boudet)

12 DÉCEMBRE
- Commission de contrôle financier à la Métropole (R. Gardes)
- Comité syndical du Grand Clermont (R. Gardes)
- Comité syndical du SMTC (A. Désèmard)

13 DÉCEMBRE
- Bureau et comité syndical du Parc des volcans à Montlosier (R. Gardes)
- Assemblée générale de l'association Les Paniers Champanellois (R. Gardes)
- Clôture de la concertation sur une ligne à 20.000 V traversant la commune en sous-préfecture d'Issoire (N. Imbaud)

16 AU 19 DÉCEMBRE
- Jury du concours de recrutement des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

16 DÉCEMBRE
- Étude de la rénovation de la toiture de la Maison des associations (C. Vial)
- Concertation sur le statut des élus à Orcines (N. Imbaud)

17 DÉCEMBRE
- Réunion sur l'aménagement de la place de Berzet (C. Vial, E. Hayma, A. Boudet)
- Comité consultatif de la déchetterie (N. Imbaud, A. Thibault)

19 DÉCEMBRE
- Représenter la commune aux vœux d'Auvergne Habitat à Lempdes (R. Gardes)
- Assemblée générale du Valtom (N. Imbaud)

20 DÉCEMBRE
- Représenter la commune au départ en retraite du président de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) (R. Gardes)

Etude de l'aménagement de la place du Coudert à Berzet

Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance publique les 7 octobre, 28 novembre et 11 décembre 2019, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité sauf précisions contraires.

LUNDI 7 OCTOBRE

Adopter les décisions modificatives d'un montant de 16.175 € au budget général 2019.

Autoriser le maire à effectuer les démarches nécessaires pour les changements de poste dans le cadre d'évolutions de carrière de 6 agents avec une réorganisation pour couvrir les besoins croissants du service public.

Accepter les modifications du règlement de fonctionnement du multi-accueil. Modification de la terminologie Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) remplacé par Relais Petite Enfance (RPE).

Accepter l'adhésion à ADIT63 (Agence Départementale Intercommunale Territoriale) pour le site internet communal hébergé par Web63.

Accepter la vente des billets aux tarifs proposés pour le spectacle des Automnales 2019 ainsi que la destruction des invendus après le spectacle.

Accepter une convention de prestations d'un an de fourniture de repas par la commune de Saint-Genès-Champanelle avec la micro-crèche Petites Puces, aux jours d'ouverture du restaurant scolaire.

Donner un avis favorable à la réforme des demandes de logements sociaux sur la Métropole (information, conseil, demande et attribution) ; la gestion de la demande d'inscription sera centralisée, le Plan Partenarial de Gestion et d'Information de la Demande (PPGDID) sera commun sur l'ensemble de la Métropole. L'attribution des logements sera sur les mêmes critères pour l'ensemble des bailleurs.

Prendre acte des différents rapports 2018 de Clermont Auvergne Métropole ; eau/assainissement et gestion des déchets ménagers et du rapport d'activité du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun). Ces rapports sont disponibles sur le site internet de la Métropole et en mairie.

Accorder sa garantie pour les deux emprunts envisagés pour l'opération des logements sociaux de Logidôme à Chatrat.

Étendre la possibilité de payer les titres de recettes par internet (traitement TIPI) au multi-accueil et à la location des salles. Deux comptes de dépôt seront créés, un par régie.

Voter à l'unanimité la proposition des coupes de bois 2020 proposée à la vente par l'ONF (Office National des Forêts).

Affaires foncières

Donner un avis favorable:

- au déclassement et la vente d'une partie du domaine public à Berzet, Chatrat et Manson suite aux enquêtes publiques favorables
- à une demande de location d'une partie du domaine public (1 an reconductible) à Pardon
- aux demandes de Clermont Auvergne Métropole pour les cessions de parcelles associées au projet de l'Escapad' à Saint-Genès-Champanelle
- pour une enquête publique pour une partie d'une demande d'achat d'une partie du domaine public (sans réseau AEP) à Nadaillat

Donner un avis défavorable:

- à une demande d'achat d'une partie du domaine public (fossé servant à drainer les eaux de la voirie) à Champeaux
- à une demande d'achat pour une partie du domaine public (réseaux AEP existants) à Nadaillat
- à une demande d'achat d'une partie du domaine public utilisée actuellement à l'usage de parking public à Manson
- à une demande d'achat d'une partie du domaine public (réseaux existants) à Manson
- à une demande d'achat d'une partie du domaine public (problèmes de stationnement et étude en cours pour la collecte des déchets) à Beaune-le-Chaud
- à l'achat d'une partie d'une parcelle communale en Zone 2AUg en lien avec le règlement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) à Pardon

Donner son accord au principe d'une convention avec le lycée professionnel de Rochefort-Montagne pour une action pédagogique de terrain du patrimoine local (3 à 4 étudiants) sur le village de Laschamps. Une convention définitive pour la durée du projet sera présentée dès qu'elle sera établie.

Informations du conseil

Prendre acte:

- des nouveaux baux 2019 (délégation du maire),
- de l'arrêté préfectoral sur le nombre total et la répartition des sièges au sein du prochain conseil métropolitain. Saint-Genès-Champanelle ayant dépassé 3.500 habitants, conservera 2 délégués à la Métropole
- du courrier de remerciements pour la subvention accordée à l'association Bien vivre aux Lys Blanc, l'EHPAD de Ceyrat
- du local proposé (Maison des associations) pour l'expérimentation de livraison de vélos à assistance électrique proposée par le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun)
- du rejet du pourvoi en cassation d'une propriétaire, rendue le 24 juillet 2019 par le Conseil d'État statuant, sur le contentieux d'une construction illégale à Manson. Une procédure de remise en état de l'ensemble du terrain naturel va être lancée par la commune
- des entreprises retenues pour la construction de la maison associative de la nature et de la chasse
- Le Conseil municipal approuve la demande d'exemption du dispositif SRU (2020-2022) proposée par la Métropole à la Préfète pour Saint-Genès-Champanelle et Orcines.

Questions diverses

Approuver la motion de l'association des Maires ruraux pour le maintien des services publics de proximité (trésorerie).

Donner un avis défavorable à la demande de subvention d'une association extérieure à la commune.

Approuver à l'unanimité les crédits plafonnés nécessaires à mettre au budget de fonctionnement pour les prestations repas et cadeaux pour les agents.

Prendre acte de la disponibilité prochaine d'une licence 4 et prendre le temps de la réflexion sur la possibilité de son rachat par la commune.

Donner un avis favorable aux deux vœux proposés par Clermont Auvergne Métropole concernant la non-privatisation des aéroports de Paris et la déclaration relative à l'urgence climatique.

JEUDI 28 NOVEMBRE

Voter les subventions aux associations pour un montant de 32.455 €. Deux nouvelles associations ont été créées en 2019.

Voter la subvention complémentaire aux trois associations qui participent aux Nouvelles Activités Périscolaires, soit 430 € à chacune (le Rallye Saint-Genès, l'AS Saint-Genès-Foot et la Société de pétanque).

Voter les subventions pour le groupe scolaire à l'Office Central des Coopératives des Écoles (OCCE), reconduites à hauteur de 73 € par classe soit 803 € pour l'école élémentaire et 438 € pour l'école maternelle.

Valider, dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité du Projet Éducatif Territorial (PEDT), une demande de subvention auprès de la CAF pour deux projets 2020.

Adopter les décisions modificatives du budget général et du budget du lotissement Le Petit Bois.

Adopter la décision modificative suite au passage en Métropole avec le transfert des attributions de compensation, avec la neutralisation budgétaire des amortissements des fonds de concours (209 k€).

Adopter, suite aux règles imputées aux communes de plus de 3.500 habitants, des modifications comptables sans incidence sur le budget 2019 sur des opérations d'amortissement de subventions, pour des opérations antérieures à 2019, et les règles d'amortissement des opérations inférieures ou supérieures à 1.000 €.

Décider d'adhérer au groupement d'achats d'électricité du Département.

Prendre acte du rapport d'activités 2018 de Clermont Auvergne Métropole.

Voter pour l'année 2020, la reconduction de la convention Job'Agglo pour un an et deux conventions avec Job'chantiers (association de chantiers d'insertion) pour l'entretien (aires de jeux, places) et la tonte de certains villages pour un montant total de 18.700 €.

Voter les tarifs 2020 des concessions, le maintien des tarifs des locations de salles et la réactualisation des baux en s'appuyant sur l'arrêté préfectoral.

Affaires foncières

Avis favorable avec enquête publique pour deux demandes d'achat du domaine public (Pardon et Manson).

Avis favorable pour la vente d'une partie d'une parcelle communale à Pardon.

Avis défavorable pour deux propositions de vente à la commune de parcelles boisées (Fontfreyde et Laschamps).

Prendre acte de l'arrêté préfectoral du 16 septembre dernier, portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune, pour les précipitations du 1er juillet. Seuls les dégâts d'inondations et de coulées de boue sont considérés par cet arrêté.

Prendre acte de l'arrêté ministériel du 24 octobre 2019 reconnaissant le caractère de calamité agricole pour les agriculteurs du Puy-de-Dôme (pertes de récoltes sur les prairies liées à la sécheresse du 1er avril au 30 septembre).

Décider d'utiliser son droit de préemption pour acquérir une licence IV à Theix pour un montant de 7.000 €.

Informations du conseil municipal et questions diverses

Prendre acte:

- de divers remerciements dont ceux des organisateurs de la Transvolcanique et leur souhait de faire un don qui sera versé à la Caisse des écoles,
- de la prochaine campagne de dépistage du radon organisée sur trois communes de la Métropole, dont Saint-Genès-Champanelle,
- des réponses aux questionnements sur la facturation eau et assainissement 2018-2019,
- qu'il n'y a pas de démarchage de ventes de calendriers de la mission locale qui appelle à la vigilance,
- qu'il n'y a pas de démarchage de ventes de calendriers pour les éboueurs de Clermont Auvergne Métropole.

Donner un avis défavorable à la demande d'une subvention à une association extérieure à la commune.

Décider d'une adhésion pour 4 ans à la convention de commande pour la gestion de la fourrière animale pour la passation de marché 2021-2024.

Valider une convention annuelle avec le SDIS pour les manœuvres des pompiers sur les sites communaux.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Voter la demande de subvention DETR 2020 de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 30 % et 15 % de bonification énergétique pour le bois local en priorité pour la toiture photovoltaïque de la Maison des associations et reconduction de celle de la maison de la nature et de la chasse.

Voter la demande de subvention FIC du Conseil départemental (Fonds d'Intervention Communal) 2019-2021 avec des bonus incitatifs de transition écologique pour la toiture photovoltaïque de la Maison des associations.

Décider de demander la subvention du fonds de soutien de Clermont Auvergne Métropole (90 k€ pour les communes de plus de 3.500 habitants) pour la Maison des associations et la maison de la nature et de la chasse.

Adopter le règlement intérieur sur les garanties d'emprunts en matière de logement social par la Métropole.

Valider les décisions modificatives du budget général dont 20 k€ de virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement et opérations de reprise d'amortissements du compte 1068 selon les règles comptables des communes de plus de 3.500 habitants.

Être informé de la réflexion sur un schéma de circulation des véhicules motorisés sur le territoire communal en coordination avec les autres communes du territoire UNESCO. La carte et un cahier de remarques seront à disposition jusqu'à fin décembre en mairie avant un nouvel arrêté qui sera adopté en 2020.

Valider le principe de l'ajout de chemins publics de la commune en complément des 300 km de circuits de randonnées des 21 communes de la Métropole, à la réflexion sur la modification du schéma de chemins de randonnées et de VTT de la Métropole sur le territoire communal, en lien avec l'activité de l'Escapad'.

Prendre acte des nouveaux baux et des remerciements associatifs pour les subventions 2020.

Population légale

Les services de l'INSEE viennent de nous informer de la population légale de notre commune, à prendre en compte à partir du 1er janvier 2020. Cette population est actualisée tous les ans en intégrant les données du dernier recensement de 2017 et en l'actualisant au milieu d'une période de 5 ans séparant deux recensements successifs.

Aujourd'hui notre population municipale s'élève à 3.612 habitants et notre population totale à 3.717. Par rapport à la dernière référence du 1er janvier 2019 nous avons donc gagné 87 habitants soit une augmentation de 2,4 %. Ce développement régulier témoigne de l'attractivité de notre commune et nous permet, entre autres, de conserver deux délégués à la Métropole alors que les communes qui comptent moins de 3.500 habitants n'en auront plus qu'un.

Inscription sur les listes électorales

De nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales entrent en vigueur cette année et sont applicables pour les élections municipales des 15 et 22 mars :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). **La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.**

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

> https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

L'inscription en ligne généralisée.

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr.

Conseil municipal d'enfants

À l'occasion du salon du livre qui s'est déroulé le dimanche 13 octobre, ces jeunes ont organisé une chasse aux trésors dans le bourg de Saint-Genès-Champanelle. De nombreux enfants et leurs familles ont participé avec enthousiasme et plaisir à cette action.

Subventions aux associations

	Normale	Exceptionnelle
A.S. Saint-Genès-Foot.	6.500,00 €	
AAPPMA (société de pêche)	165,00 €	
Amicale champanelloise	5.900,00 €	
Bas'Art	350,00 €	
Champan'elles running	150,00 €	
Chorale Campanelle	630,00 €	
Comité de Jumelage	3.000,00 €	
Don de sang	250,00 €	
Échappée Belle	150,00 €	
Espoir et Solidarité	410,00 €	
Gomme et crayon	410,00 €	40,00 €

	Normale	Exceptionnelle
La Bulle	1.200,00 €	300,00 €
Loisirs et Rencontres	700,00 €	
Office champanellois	3.500,00 €	
Paniers champanellois	300,00 €	
Pétanque	150,00 €	
Rallye Saint-Genès	350,00 €	
Rugby Club	5.400,00 €	
Tennis Club	1.800,00 €	
Charade Moto Club	150,00 €	
Saint-Genès environnement	150,00 €	
Cœur de sportif	500,00 €	

FINANCES

Tarifs 2020
CONCESSION CIMETIÈRE, CAVURNE, COLUMBARIUM, JARDIN DU SOUVENIR

	Concession de cimetière au m²	Cavurne	Columbarium	Jardin du Souvenir
30 ans	*120 €*	*480 €*	*709 €*	*53 €*
50 ans	*187 €*	*743 €*	*1.013 €*	
Perpétuité	*308 €*	*956 €*	*1.325 €*	

Tarifs des locations de salles 2020

MAISON DES ASSOCIATIONS	Journée	Week-end
Associations de la commune	*150 €*	*200 €*
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	*300 € hors week-end*	*600 €*
Personnes privées hors commune	-	*950 €*
Associations hors commune	*800 €*	*950 €*
La Maison des associations ne pourra pas être louée à des particuliers durant les mois de janvier, juin et décembre (délibération du 11 décembre 2018)		
Hall et cuisine	**Journée**	**Week-end**
Associations de la commune	*120 €*	*140 €*
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	-	*350 €*
Personnes privées hors commune	-	*600 €*
Associations hors commune	*550 €*	*600 €*

SALLES DE VILLAGE	Tarifs aux particuliers de la commune	Tarifs associations ou particuliers extérieurs à la commune
Forfait week-end	*100 €*	*150 €*

Les chalets ne sont plus disponibles à la location.

INSTALLATIONS SPORTIVES (associations extérieures à la commune)	Tarif
Location à la journée : hall d'entrée, douches et vestiaires du gymnase	*150 €*
Gymnase complet	*300 €*

LOCATION DE CHAISES ET DE TABLES sur la commune Forfait deux jours (hors location salles communales)	Tarif
Forfait deux jours	*30 €*

TRAVAUX

L'année 2019 aura été marquée par la rénovation de la salle Léon Boyer à Laschamps, l'étude de rénovation des toitures de nos bâtiments, le démarrage de la construction de la Maison associative de la nature et de la chasse, la poursuite de l'étude d'aménagement de la place de Berzet, le lancement du chantier d'insertion consacré à la rénovation du petit patrimoine et l'installation des premiers containers enterrés dans plusieurs villages.

De nombreux chantiers ont été conduits pour l'entretien et la rénovation de nos bâtiments, sans oublier l'entretien de nos nombreux kilomètres de voiries communales et sylvo-pastorales. Une part de plus en plus importante de ces travaux est réalisée en interne par les agents des services techniques municipaux. Ils ne peuvent être menés à bien sans leur engagement permanent sous la direction de leur responsable David Cornillon et depuis le mois de novembre d'Aurélie Delouche.

Voirie communale et sylvo-pastorale, éclairage public

227.790 € TTC ont été consacrés en 2019 sur 16 secteurs différents. On peut citer deux chantiers en particulier : les travaux de création de la zone 30 au bourg de Saint-Genès et le prolongement du trottoir vers l'église à Manson.

De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés sur la voirie de l'ensemble du territoire communal par les services de Clermont Auvergne Métropole (rebouchage nids-de-poule, gravillonnage, curage de fossé, etc.). Ils intègrent également les demandes déposées via Proxim'Cité.

Un travail conséquent d'élagage a été réalisé par les agents des services techniques suite aux dégâts occasionnés par les orages. Le programme de débroussaillage des chemins a été réalisé en interne et en externe ; le coût du prestataire s'est élevé à 12.120 € TTC.

Le coût de la tonte des accotements s'élève quant à lui, à 4.200 € TTC

Bâtiments

Les dépenses engagées concernent à la fois l'entretien régulier des bâtiments et les investissements plus importants.

Groupe scolaire:

- travaux restaurant scolaire et dortoir, changement du lave-vaisselle, pose de nouveaux radiateurs, peinture bardage extérieur, lettrage : 35.030 € TTC
- équipements numériques, mobiliers : 52.846 € TTC,
- nouveaux jeux dans la cour : 20.337 € TTC (y compris reprise du sol souple au multi-accueil),
- travaux de maintenances diverses, contrôle des installations gaz électricité, mise en conformité électrique, extincteurs... : 12.400 € TTC

Salle communale Léon Boyer à Laschamps : les travaux se sont terminés en début d'année 2019 ; ils ont concerné le remplacement des menuiseries, la peinture des murs, la rénovation du parquet, et l'installation d'une VMC, le rafraîchissement de la partie cuisine. Le montant de travaux est de 51.019 € TTC.

Mairie: travaux d'entretien (principalement électriques) et achat de mobiliers pour un montant de 7.487 € TTC.

Maison des associations : après les importants travaux de 2018, l'année 2019 a vu la réalisation de petits travaux d'entretien pour un montant de 9.884 € TTC et le remplacement de la centrale de traitement d'air (11.925 € TTC).

Contrôles et vérifications réglementaires : les dépenses pour réaliser l'ensemble des contrôles obligatoires des bâtiments et lieux publics se sont élevées à 12.350 € TTC.

Réparation et entretien des églises : 37.738 € TTC. Mise en sécurité de l'église de Theix : 40.910 € TTC.

Salle Léon Boyer à Laschamps

Eglise de Theix

Eclairage courts de tennis extérieurs

Espaces verts, sportifs et publics

L'entretien des bâtiments et terrains du complexe sportif (hors coût de la main-d'œuvre des agents municipaux) représente sur l'année 20.724 € TTC.

Les courts de tennis extérieurs disposent désormais d'un éclairage performant à leds. Celui-ci a été homologué par la Fédération Française de Tennis. Les travaux ont été réalisés par le SIEG et représentent un montant de 37.000 € HT, avec la participation de celui-ci à hauteur de 50 % et du club de tennis pour 8.500 €.

Le fleurissement et achats de végétaux répartis sur nos différents villages représentent une dépense de 2.563 € TTC.

Petit patrimoine

Cette année ce sont 29.959 € TTC qui ont été consacrés à la restauration du petit patrimoine. Le principal chantier concerne le four de Laschamps avec reprise intégrale du foyer et de la toiture (les travaux sont en cours).

En parallèle a débuté le travail du chantier d'insertion avec Job'Chantiers sur les villages de Chatrat et Pardon (voir bulletin municipal d'octobre 2019).

Lavoir de Pardon

Dépenses de fonctionnement

- Achat de carburant : 9.879 € TTC
- Entretien du matériel (y compris entretien du parc de véhicules) : 12.290 € TTC
- Vêtements de travail : 876 € TTC
- Produits d'entretien et consommables : 14.650 € TTC (pour l'ensemble des services communaux)

Investissements matériels et véhicules

Petits matériels (débroussailleuse, tronçonneuse, tondeuse, nettoyeur haute pression) : 8.245 € TTC

Changement de la benne du camion : 6.048 € TTC

Vœux du maire

Cette année, c'est le 17 janvier que de nombreuses personnes se sont retrouvées à la Maison des associations pour assister à la présentation des vœux du maire et de son équipe municipale.

Discours de Roger Gardes

Remise de la médaille communale à Christine Célarier

Discours de Pascale Vieira

Après les avoir accueillies et remerciées pour leur présence, **Roger Gardes** leur souhaitait une bonne et heureuse année, espérant que 2020 facilite leur épanouissement personnel et social.

Le maire rappelait ensuite le contexte général dans lequel s'inscrit l'action des élus locaux. Il précisait les principales attentes des communes et de leurs représentants, telles qu'elles étaient apparues au grand jour lors du dernier congrès national. Même si les relations avec l'État se sont sensiblement réchauffées depuis l'exercice précédent, il conviendrait cependant d'améliorer les conditions d'exercice d'une démocratie de proximité trop souvent malmenée et pourtant indispensable pour un meilleur fonctionnement de notre société.

Comme d'habitude, il dressait un rapide bilan de l'année précédente en mettant l'accent sur les principaux dossiers qui avaient marqué la vie municipale à Saint-Genès souvent en relation étroite avec l'action de la Métropole. Inauguration du Centre de sports et de loisirs verts l'Escapad', aménagement du centre bourg et de la place de la mairie, éclairage des courts de tennis, restauration de l'église de Theix, déploiement de la fibre, réflexion approfondie sur la déchetterie, création d'une maison associative de la nature et de la chasse sont quelques exemples des principaux dossiers qui ont marqué l'année 2019.

Le maire rappelait que les élections municipales du 15 mars ne lui permettaient pas de se projeter dans l'avenir, d'autant qu'il n'avait pas souhaité se représenter. Il tenait cependant à remercier tous ceux qui l'avaient aidé pendant ces 37 années à gérer la commune avec toujours le sens de l'intérêt général et dans un esprit constructif. Il rappelait en contrepoint ce conseil donné par Albert Einstein « Évitez les gens négatifs. Pour chaque solution, ils ont un problème » et se réjouissait d'avoir surtout travaillé avec des gens positifs préférant plutôt chercher une solution que créer des problèmes.

Ce qui le conduisait à dresser un panorama non exhaustif des principales réalisations qui pendant ces six mandats avaient renforcé l'attractivité de notre commune au point que la population avait presque doublé pendant cette période tout en préservant les remarquables qualités environnementales du territoire. Depuis la création de la Maison des associations jusqu'à l'ouverture de l'Escapad' beaucoup d'autres réalisations ont vu le jour, comme le complexe sportif, La Grange, Le Rebond, la caserne des pompiers, la déchetterie, sans oublier la rénovation de la mairie, les restructurations du groupe scolaire, l'usine-relais, la communalisation des biens de sections, les logements sociaux, la restauration des églises et chapelles, le développement des différents réseaux, l'analyse des besoins sociaux ou encore la protection permanente de notre patrimoine et de notre environnement favorisée par la mise en place d'un Agenda 21.

Ensuite **Pascale Vieira**, adjointe en charge de la vie associative, faisait le bilan de ce secteur si important, **Nathan Champeix** intervenait pour le Conseil municipal d'enfants, et la médaille communale était remise à **Christine Célarier** avant que chacun ne se retrouve autour du verre de l'amitié afin d'échanger à la fois sur le passé et l'avenir.

Discours du jeune maire Nathan Champeix

Médaille communale

Cette année la médaille communale a été décernée à Christine Célarier.

Christine Célarier met toute son énergie au service des associations, en toute discrétion depuis plus de 15 ans.

Elle s'est investie dans la section judo de l'Amicale champanelloise, appelée alors Amicale laïque de notre pays, puis elle devient secrétaire de l'association durant 8 ans avant d'en assurer la présidence pendant 5 ans.

Actuellement, elle est responsable des activités cardio-training et gym d'entretien, qu'elle pratique, au sein de l'Amicale.

Elle fait aussi partie du comité d'administration de l'association pour le don du sang. Elle est secrétaire de l'Office champanellois. Elle donne aussi de son temps à la paroisse.

C'est pourquoi la municipalité a tenu à la mettre à l'honneur. Elle est l'exemple même de la personne qui malgré les obligations professionnelles et familiales trouve toujours du temps pour les autres.

Accueil nouveaux habitants

Saint-Genès-Champanelle est une commune attractive qui continue à se développer harmonieusement. Aussi chaque année, de nouveaux habitants choisissent de venir y vivre, attirés par un cadre magnifique, des équipements performants et une riche vie associative.

En 2019, de nouveaux Champanellois se sont installés, notamment sur les villages de Fontfreyde et de Theix. Selon une tradition désormais bien ancrée, la municipalité a décidé de les accueillir lors d'une cérémonie officielle, samedi 18 janvier, dans la Maison des associations. Le maire Roger Gardes, entouré de son Conseil municipal, avait le plaisir de leur présenter leur commune d'accueil, de rappeler les principaux axes de son développement. Chaque conseiller, à tour de rôle, a présenté ses attributions et nommé son village de rattachement. Le verre de l'amitié permettait ensuite à chacun de faire plus ample connaissance de manière conviviale et prolonger ce moment en s'informant davantage.

Centre Communal Action Sociale CCAS

VŒUX ET REPAS

Les séniors invités au repas du CCAS en ce samedi 25 janvier ont savouré le menu bien français préparé par Benjamin Traiteur. Les échanges ont été nombreux et l'ambiance régnait sur la piste de danse.

Un moment chaleureux que tous ont apprécié !

ATELIER INFORMATIQUE SENIORS

Depuis le 8 novembre des ateliers informatiques sont organisés et animés par Nicolas Bénier, référent social du CLIC de l'agglomération clermontoise.

Ces ateliers sont financés par le Conseil départemental dans le cadre de la commission des financeurs (dispositif de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement).

Dix séniors de notre commune ont pu bénéficier gratuitement de huit séances d'initiation au numérique pour se familiariser à l'informatique, aux applications, à la communication à distance, aux réseaux sociaux, à l'accès internet.

Tous les participants ont apprécié les qualités pédagogiques du formateur.

ATELIER MÉMOIRE

Depuis quelques semaines, un deuxième groupe de personnes désireuses d'entretenir la mémoire à travers de nombreux jeux et exercices se rassemble en mairie.

Cet atelier est animé bénévolement par **Jacques Roux**.

Agenda 21

RÉNOVER + DEMAIN

Le service « Rénover + demain » s'adresse à tous les propriétaires ou futurs propriétaires de logement situé sur les 21 communes de la Métropole, qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique afin d'améliorer le confort de leur logement et leur bien-être, réaliser des économies sur leur facture énergétique ou encore mener une action concrète en faveur de l'environnement.

Rénover + demain

S'engager dans la rénovation peut s'avérer complexe avec les multiples interlocuteurs et le peu de lisibilité dans les aides et autres financements disponibles…

Afin de faciliter la tâche de ses habitants, Clermont Auvergne Métropole met à disposition un service d'accompagnement personnalisé et gratuit répondant à toutes leurs interrogations avant et pendant les travaux.

Grâce à ce dispositif, un conseiller accompagne gratuitement le demandeur et l'aide à monter son projet de rénovation. Ses conseils d'experts permettent de faire les meilleurs choix. Il propose de réaliser une évaluation énergétique du logement, aide à définir les travaux nécessaires et à monter le plan de financement correspondant en optimisant tous les dispositifs d'aides existants. Il a de même la possibilité de mettre en relation le propriétaire avec des professionnels partenaires (entreprises du bâtiment, maître d'œuvre, bureau d'études, banques). Une fois les travaux réalisés, il peut aider au suivi de la consommation d'énergie.

Pour toute information

- **www.renoverplusdemain.fr**

Vous pouvez contacter aussi votre interlocuteur « Rénover + demain »

- **04 73 42 30 75**
- **contact@renoverplusdemain.fr**

ADIL 63

- **Maison de l'Habitat, 129 avenue de la République, 63000 Clermont-Ferrand**

Moins, Mieux, Autrement…
Ce sont les 3 mots d'ordre d'une bonne rénovation.

- **Consommer moins** : il est important de commencer par le début, à savoir connaître son bâti pour prioriser les travaux à réaliser : isolation des combles, isolation des murs, des planchers bas, remplacement des fenêtres, ventilation performante… Comment intervenir et dans quel ordre ?
  Même si l'idée de la rénovation globale est la meilleure idée, il est possible de procéder par étapes en faisant attention à ne pas tuer le gisement en procédant de façon anarchique. À cette étape le conseil est primordial, il évitera bien des erreurs ou des oublis.
  Rénover + demain c'est bénéficier d'un diagnostic simplifié de votre bâti pour établir des scénarios de travaux cohérents et vous orienter vers plus de performance.
  Consommer moins, c'est également adapter son comportement et adopter des gestes simples au quotidien. Les conseillers INFO Énergie sont là pour vous renseigner sur les économies d'eau et d'énergie et vous donner les bons tuyaux !
- **Mieux** : c'est utiliser des équipements plus performants que ce soit pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ou tout simplement les équipements du quotidien en se référant à l'étiquette énergie.
- **Autrement** : une fois le bâti traité, les équipements optimisés, pourquoi ne pas faire autrement et se tourner vers les énergies renouvelables ? Solaire photovoltaïque, solaire thermique, bois énergie… de nombreuses solutions existent.

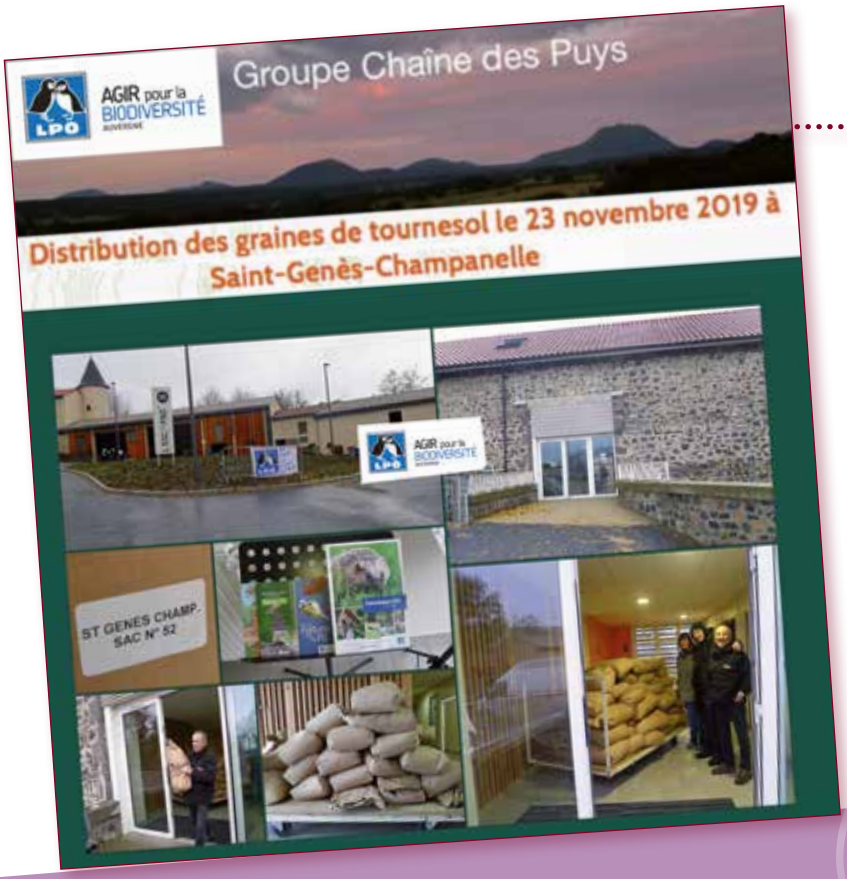

LPO (LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX)

Cinq bénévoles du groupe local LPO Chaîne des puys, organisatrice de l'action Opération Tournesol, se sont retrouvés pour assurer de 9 h à 12 h, la distribution des graines de tournesol bio que les amis des oiseaux avaient préalablement commandées, soit 104 sacs de 15 kg, ainsi que des calendriers vendus au profit du centre de sauvegarde LPO de Clermont-Ferrand.

La distribution s'est déroulée pour la première fois sur la commune de Saint-Genès-Champanelle dans le hall de la Grange mis à disposition par la municipalité.

Une campagne gratuite de mesure du gaz radon, pour les foyers volontaires

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols en tout point du territoire, mais en quantité plus importante dans les massifs granitiques, volcaniques, et certains grès et schistes noirs.

323 communes du département du Puy-de-Dôme sont le plus exposées au radon au regard des formations géologiques et Saint-Genès-Champanelle fait partie des 11 communes de Clermont Auvergne Métropole potentiellement concernées.

Le risque pour la santé est dû essentiellement à la présence du radon dans l'air intérieur des habitations dans lesquelles il peut s'accumuler, selon leur localisation, leur conception et leur ventilation. Rassurons-nous, il est possible de s'en prémunir et d'agir sur la qualité de notre environnement intérieur.

C'est pourquoi l'association de consommateurs et usagers CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, et en collaboration avec Clermont Auvergne Métropole, cherche des foyers volontaires pour participer à une campagne de mesure de la quantité de radon présente dans leurs habitations. Elle se déroulera à partir de fin octobre 2019. Un dosimètre sera mis gratuitement à leur disposition par l'ARS et l'association CLCV. La CLCV leur indiquera comment procéder et leur fournira toutes les informations utiles.

En fonction du résultat de la mesure réalisée, **qui restera strictement confidentiel**, des conseils pratiques seront fournis si besoin aux foyers participants pour permettre de limiter les risques.

L'objectif de cette campagne est de poser 200 sondes sur le territoire métropolitain afin d'établir une cartographie du radon.

Renseignements :

- **CLCV Auvergne-Rhône-Alpes :** auvergne-rhone-alpes@clcv.org
- **CLCV Puy-de-Dôme :** puy-de-dome@clcv.org - 04 73 36 75 91
- **Contact presse ARS Auvergne Rhône Alpes :** 04 27 86 55 55- ars-ara-presse@ars.sante.fr

Plus d'info

- www.puydedome.clcv.org

Le dépliant et la plaquette d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la commune :

- **www.saint-genes-champanelle.fr**

Calamité agricole

Suite à la sécheresse de l'été dernier qui a généré de fortes pertes de récolte sur les prairies, notre commune a été reconnue comme présentant le caractère de calamité agricole au sens de l'article L.361-5 du code rural pour la période du 1er avril au 30 septembre 2019.

L'arrêté du Ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 24 octobre 2019 précise que le déficit fourrager moyen en unités fourragères (UF) par équivalent vache laitière (EVL) est fixé à 900 VF/EVL.

Catastrophe naturelle

Suite à l'orage exceptionnel qui s'est abattu sur notre commune le 1er juillet dernier, nous avons demandé aussitôt à Madame la Préfète une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La commission interministérielle compétente s'est réunie le 10 septembre et la décision des ministres concernés s'est traduite par un arrêté interministériel le 16 septembre paru au Journal Officiel le 23 octobre 2019.

Le rapport météorologique de Météo France du 2 août confirmant que ce phénomène avait une occurrence statistique supérieure à 10 ans, notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle conformément à l'article L.125-1 du code des assurances.

Il est à noter cependant que cette décision concerne seulement les dégâts générés par les inondations et les coulées de boue mais ne prend pas en compte ceux générés par la grêle.

Ados

Comme pour chaque période de vacances scolaires, la commission municipale « jeunes » a invité les ados à partager le 30 octobre, entre copains, un après-midi et une soirée ludiques. Tout d'abord les jeunes ont pu se défouler lors d'une séance de multisports au gymnase, encadrés par Yann Gouadjélia, directeur de l'accueil de loisirs périscolaires. Puis, veille d'Halloween oblige, ils ont terminé la soirée à la Maison des associations en mode terreur. Déguisements, pizza et jeux étaient les maîtres mots de cette soirée.

Puis durant les vacances de Noël, la sortie de l'an dernier ayant été plébiscitée : une soirée à la patinoire était à nouveau proposée aux adolescents de la commune. Ils étaient plus de 50 au rendez-vous pour cette nocturne de glisse.

CULTURE

« Histoire de Lire »

Dimanche 13 octobre la commission culture a proposé un salon du livre jeunesse pour les enfants de 0 à 11 ans à la Maison des associations de Saint-Genès-Champanelle.

Deux expositions du département donnaient le ton de cette manifestation. Tout d'abord l'exposition « les livres c'est bon pour les bébés » et une malle de livres spécialement sélectionnés permettaient aux parents et grands-parents de lire avec leurs enfants. L'exposition et la malle de livre « Albums jeunesse pour construire l'égalité » s'adressaient aux plus grands et reprenaient le thème du concours d'écriture. Toutes ces histoires pouvaient être découvertes grâce à la présence de bénévoles qui proposaient des séances de lecture en petit groupe dans des petits coins cocooning aménagés pour l'occasion avec l'aide de la médiathèque communautaire.

Enfin un spectacle conté « Les contes de ma musette » venait conclure cette journée.

Le but de ce salon était de promouvoir la lecture auprès des enfants. Son approche n'était pas commerciale d'où le nombre volontairement restreint d'auteurs ou éditeurs.

Un après-midi riche en découvertes où le livre a été mis en avant ou plutôt le plaisir de lire. Écouter une histoire, lire à son enfant dès le plus jeune âge… que de bons moments partagés !

Concours Jeunes Auteurs

À l'occasion du salon du livre jeunesse, un concours d'écriture et illustration sur le thème, filles et garçons tous égaux, était organisé. Ce concours était ouvert à tous les enfants d'âge élémentaire. Partagés en deux catégories : les petits auteurs (CP, CE1, CE2) et les auteurs en herbe (CM1, CM2).

Ce thème d'actualité a été source d'inspiration pour une vingtaine de jeunes qui ont proposé une courte histoire accompagnée d'une illustration ou une bande dessinée. Ces œuvres ont été exposées dans la maison des associations tout au long du salon du livre jeunesse. Chacun a pu apprécier le talent de nos écrivains en herbe. Le jury, composé des organisateurs et intervenants du salon, eut la lourde charge de sélectionner les gagnants, faisant à chaque fois ressortir le meilleur de la création.

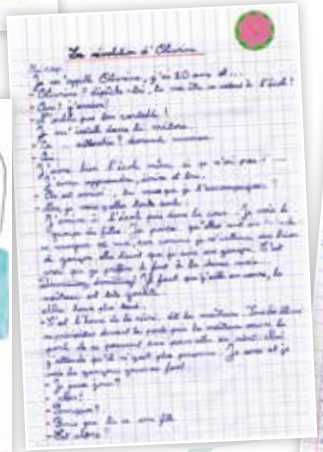

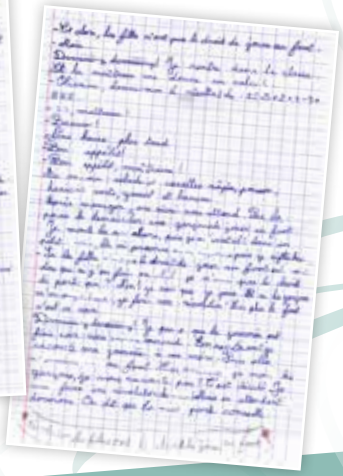

CULTURE

Soirée Brésil

Dans le cadre de ses soirées Découverte d'Ailleurs, le 9 novembre 2019, la commission Culture a emmené ses convives sous le soleil du Brésil.

Le groupe Brésil Volcanique a accueilli les convives au son de percussions, chants et déambulations. La fontaine de punch a coulé tout au long de l'apéritif. Des spécialités brésiliennes ont ponctué le repas. Un groupe de jeunes capoeiristes a ravi les spectateurs.

La soirée s'est poursuivie avec l'orchestre Martins et ses danseuses.

Une soirée très animée et haute en couleur.

Festival des Automnales

Saint-Genès-Champanelle s'est associé au Conseil départemental pour proposer un spectacle dans le cadre des Automnales. Nous avons accueilli, le 18 octobre, à la Maison des associations un spectacle de danse contemporaine : Anna. Après un passage en Allemagne, aux États-Unis et en Suède et avant un départ pour l'Israël et la Chine, la compagnie Lac a posé ses valises le temps d'une soirée à Saint-Genès-Champanelle. Portée par Laura Arend, Laboration Art Company est une compagnie qui invite tous les publics à voyager. Une danse formelle, technique et physique, qui a entraîné les spectateurs dans l'univers de la compagnie. La chorégraphie inspirée par cinq destins féminins exceptionnels du paysage allemand des XIXe et XXe siècles : la musicienne Clara Schumann, la scientifique Lise Meitner, la résistante Sophie Scholl, l'aventurière Cläerenor Stinnes et l'artiste Pina Bausch, ne pouvait laisser indifférent.

Expositions

Le rôle de la commission culture est aussi de mettre en avant les artistes de notre commune, de leur proposer des espaces pour exposer. C'est dans ce cadre que nous allons accueillir deux expositions.

La première du 11 janvier au 14 février, en partenariat avec la médiathèque communautaire Chamfort, vous entraînera avec **Alain Chapelon** dans le monde merveilleux des papillons ou plus exactement des lépidoptères.

Pour Alain, photographier les papillons (lépidoptères) c'est pénétrer dans un monde riche et complexe qui permet de jouer formidablement avec les formes, les couleurs et la lumière. Un monde devenu vulnérable : selon l'Agence Européenne de l'Environnement, la moitié des papillons des prairies ont disparu durant ces 20 dernières années. En 2019, un plan d'action national a été lancé ; il doit protéger les 38 espèces les plus menacées.

Puisqu'une image vaut mille mots, photographier et faire découvrir les papillons est plus qu'une démarche artistique, c'est réveiller les consciences.

La deuxième exposition, du **22 février au 22 mars** nous fera découvrir les **aquarelles de Catherine Stolz**.

Des paysages d'ici ou d'ailleurs qui nous feront rêver de voyages et de découvertes.

ÉTAT CIVIL 2019

MARIAGES
célébrés dans la commune

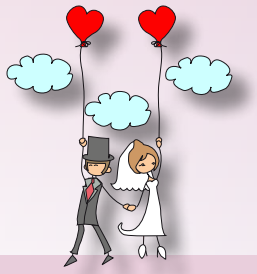

Nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux mariés

- BENSOLTANE Nacer, Dine et DEDIEU Juliette, Marie, *le 23 février*
- TRAN-QUANG Florent, Joseph, Pierre et DUCONSEILLE Anne, Laurence, Jenny, *le 11 mai*
- MIORIN Cédric et RIEUBLANC Ève, Marie, *le 25 mai*
- RUIZ Anthony, Philippe, André et AUDEBERT Julie, Christine, Anne, *le 1er juin*
- PATTON Gaël, Luc, William et BENOIT Claire, *le 8 juin*
- VIGINIOL Thierry et SALLAS Amélie, *le 8 juin*
- GUIGNARD Raphaël et MALLY Élodie, Marie, *le 22 juin*
- LYS Laurent, Alain et RONDINET Virginie, Anne-Christine, *le 6 juillet*
- BACHER Guillaume, Hugues, Yves et GRARD Aurélie, *le 9 juillet*
- HANSJACOB Alain, Pierre, Yves et JOLIBERT Danielle, Marie-France, *le 13 juillet 2019*
- DI BELLO Teddy, Jacky, Angelo et VEGA CASTELLANOS Carmen, Lourdes, *le 20 juillet*
- GIOANI Pierre, François, Clovis et PLANCQ Bethianhelle, Magalie, *le 27 juillet*
- ARTIGE Quentin, Théo et BENOIT Lætitia, Éléonore, *le 24 août*
- AMATO Pierre, Marc, Patrick et LEFEBVRE Gaëlle, Valentine, Éléonore, *le 14 septembre*
- CHIRENT Benoît, Patrice et GARCON Camille, Mathilde, *le 21 septembre*
- GAUTHIER Lucien, François et XAUSA Esthel, Madeleine, *le 19 octobre*

NAISSANCES

- PEIGNE Anna, Marie, Michèle, *9 janvier, Theix*
- VIGOUROUX Maël, Patrice, Didier, *13 janvier, Beaune-le-Chaud*
- ROTARU Célia, Ana, *16 janvier, Manson*
- BOUSSICUT Titouan, Raymond, Georges, *16 janvier, Manson*
- TINEL Eliott, *19 janvier, Pardon*
- CAMP Elina, *24 janvier, Theix*
- OUKACI Théo, *3 février, Fontfreyde*
- OUKACI Noah, *3 février, Fontfreyde*
- BARBAT Anaïs, *2 mars, Fontfreyde*
- FARHAT Harold, *7 mars, Berzet*
- LE CURIEUX Tessa, Martine, Myriam, *7 mars, Theix*
- SLAGHENAUFFI Lou, *27 mars, Theix*
- PIAT Marin, Georges, Louis, *25 avril, Saint-Genès-Champanelle*
- CHAUCHAT Tylio, *24 avril, Fontfreyde*
- CHABAS Léonie, *21 avril, Thèdes*
- SOUCHAL Adrien, Angel, *30 avril, Theix*
- PAULHAN-FARNIER Charly, *8 mai, Nadaillat*
- DE TARRAGON Charlotte, Marie, Danielle, *6 mai, Fontfreyde*
- COSTE Nathan, Thierry, Claude, *13 mai, Berzet*
- SIGNORET Louis, Raphaël, *14 mai, Pardon*
- RUF Samuel, Gilbert, *18 mai, Theix*
- GALLEGO Célestine, Annie, Carmen, *24 mai, Manson*
- ANDRE Noa, José, Charles-Dzorou, *16 juin, Manson*
- GRENET Elias, Jean, *27 juin, Theix*
- APPIAH NUAMH Mathys, *11 août, Theix*
- JARRON Lilou, Francine, Lucienne, *11 août, Pardon*
- CARON Manon, Louise, *21 août, Manson*
- FERRAN Violette, Erica, Raymonde, *24 août, Theix*
- FOURNIER Mathilde, Virginie, Mickaëla, *27 août, Berzet*
- MAZUEL Éva, Léonie, *31 août, Pardon*
- LABARDIN Arthur, Henri, *15 septembre, Fontfreyde*
- BITZER Axelle, *30 septembre, Saint-Genès-Champanelle*
- JOFFRIN Elliott, Jean-Marc, Robert, *3 octobre, Laschamps*
- ERIVAN Marie, Félicie, *6 octobre, Berzet*
- DUBOIS Emma, Patricia, Dominique, *17 octobre, Theix*
- VACHERON Léon, Christophe, Dominique, *17 octobre, Manson*
- LE CORVIC Lorgàn, *21 octobre, Fontfreyde*
- BÉNONY-ROCHER Sacha, *22 octobre, Berzet*
- BOSDEVEIX Iris, *23 décembre, Berzet*

Meilleurs vœux aux nouveau-nés et félicitations aux parents

DÉCÈS

- Jean-Michel CARRIAS, *6 janvier 2019, 54 ans, Nadaillat*
- Raymonde, Gabrielle, Marie COHENDY épouse COURTIAL, *17 janvier, 92 ans, Chatrat*
- Guy, Émilien, Jean PRIGENT, *20 janvier, 54 ans, Fontfreyde*
- Aline GARDETTE épouse ASTIER, *15 février, 93 ans, Manson*

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées par un deuil.

- Roger, Adrien, Maurice LATRU, *3 mars, 85 ans, Berzet*
- Anne, Marie, Madeleine, Paulette COUCHARD épouse KRUMMENACKER, *12 mars, 93 ans, Fontfreyde*
- Ginette, Marie, Aimée GENESTINE épouse MALLY, *3 avril, 87 ans, Laschamps*
- Janine, Pierrette, Odette MICHON épouse LATRU, *9 avril, 81 ans, Berzet*
- Maurice CLEMENT, *6 avril, 72 ans, Beaune-le-Chaud*
- Philippe, Hervé SALLAS, *25 avril, 60 ans, Berzet*
- Damien, Olivier CHAPELON, *24 mai, 38 ans, Pardon*
- Axel BOUCHERON, *5 juin, 7 ans, Berzet*
- Philippe, Gabriel, Valéry PEYRONNET, *2 juin, 61 ans, Saint-Genès-Champanelle*
- Jean-Baptiste, Joseph BERAUD, *18 juin, 91 ans, Berzet*
- Liliane SLUPSKI épouse DURANT, *11 juin, 84 ans, Thèdes*
- Georges, Roger BURTON, *4 juillet, 88 ans, Laschamps*
- Odette DEBENATH épouse TIZIANI, *8 juillet, 74 ans, Thèdes*
- Mireille, Thérèse, Georgette SOULIE épouse BOUCHEIX, *11 juillet, 72 ans, Nadaillat*
- Anna Marie ASTIER épouse BENOIT, *29 juillet, 98 ans, Manson*
- André DELAIGUE, *30 juillet, 82 ans, Laschamps*
- Marine, Michèle IZARD, *2 août, 17 ans, Theix*
- Bernard, André DESSAIGNE, *12 août, 78 ans, Fontfreyde*
- Robert JARRIER, *17 août, 77 ans, Berzet*
- Paul, Jean ONDET, *15 septembre, 77 ans, Berzet*
- Micheline, Edwige GOMINARD épouse SKALSKI, *27 septembre, 79 ans, Nadaillat*
- Yannick, Joël, Robert RIALLAND, *7 octobre, 59 ans, Pardon*
- Suzy AURAND épouse SAURET, *3 octobre, 85 ans, Laschamps*
- Aimé, Albert MEYNAUD, *7 octobre, 74 ans, Laschamps*
- Christian, Robert SALAUN, *3 décembre, 70 ans, Laschamps*
- Jeanne, Marie, Philomène ONDET épouse BASCIALLI, *10 décembre, 94 ans, Fontfreyde*

Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers

Fidèles à leurs traditions, les sapeurs-pompiers volontaires de notre commune ont dignement célébré leur patronne Sainte-Barbe, samedi 7 décembre 2019.

Cette célébration a honoré le bilan de l'année écoulée, a remercié tous les intervenants, a rappelé les évènements les plus marquants.

La soirée a commencé par un office religieux à notre église de Saint-Genès-Champanelle, comble pour cette occasion.

Puis les modalités civiles se sont déroulées à la Maison des associations.

Présents à cette cérémonie, le conseiller départemental **Jean-Paul Cuzin**, le maire **Roger Gardes**, le chef de compagnie de Saint-Amant-Tallende **Jean-Louis Delorme**, les sapeurs-pompiers retraités, des militaires du génie civil, des représentants de la gendarmerie, des pompiers de centres de secours voisins, le public nombreux, ont attentivement écouté l'allocution du chef de centre, le capitaine (nouvellement promu) **Hervé Goy**.

Un hommage très émouvant a d'abord été rendu à Marine, sapeur-pompier volontaire, tragiquement disparue en 2019.

Les paroles du capitaine Hervé Goy ont appuyé fortement les remerciements à ses collègues pompiers volontaires, pour leur assiduité et leur implication (aides aux jeunes futurs pompiers, aides aux formations, manœuvres, interventions).

D'autant que l'année 2019 a vu une augmentation du nombre des interventions (environ 300).

Le capitaine Hervé Goy a remercié également la mairie de Saint-Genès pour son soutien, qui forme un des piliers du maintien du centre de secours dans notre commune.

Des remerciements ont été adressés aux nouvelles recrues, des diplômes ont été remis aux réussites à des modules de formations (équipiers, animateurs, équipiers feux, chefs d'équipes, conducteurs engins…). Pour les passages à des grades supérieurs, des nouveaux galons ont été accrochés aux récipiendaires.

Cela a aussi été l'occasion de remercier vivement les carrières longues de certains sapeurs de notre centre de secours (**lieutenant André Guillemain**: 30 ans; **adjudant-chef Yann Bernard**: 20 ans; **caporal-chef Thierry Lamothe**: 25 ans).

Les propos du capitaine Hervé Goy ont ensuite été approuvés et renforcés par les allocutions du chef de compagnie, du maire et du conseiller départemental.

Les nombreux applaudissements répétés du public n'ont pas démenti le soutien de la population envers nos sapeurs-pompiers.

Après le côté solennel, et comme lien de solidarité, d'amitié, les pompiers de Saint-Genès-Champanelle et leurs invités ont continué la soirée par un repas convivial et musical.

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Budget primitif 2020

Clermont Auvergne Métropole votera son budget primitif 2020 le 14 février prochain. Toutefois, les grandes perspectives ont déjà été dessinées lors du Conseil métropolitain du 20 décembre qui a étudié le rapport d'orientations budgétaires à partir duquel il sera construit.

Notre communauté d'agglomération a été transformée en communauté urbaine avant de devenir une véritable Métropole à qui beaucoup de compétences ont été transférées. Ces évolutions institutionnelles majeures ont demandé beaucoup de temps et d'énergie avant d'arriver désormais à une stabilisation souhaitable qui permettra de mettre en œuvre efficacement les différentes politiques.

L'évolution financière qui s'ensuit traduit bien cette montée en charge d'une Métropole devenue un investisseur majeur de notre territoire. Aussi le budget primitif 2020 devra-t-il permettre la poursuite des principaux dossiers déjà engagés avant de les compléter par de nouveaux projets tout en préservant les grands équilibres indispensables, aussi bien en investissement qu'en fonctionnement. Pour y parvenir, il faudra aussi trouver des recettes nouvelles auprès des partenaires habituels que sont le Département, la Région, l'État et l'Europe. C'est la même démarche qui devra être mise en œuvre pour les nombreux budgets annexes et au final le prochain budget devrait être très comparable à celui de l'année précédente avant que les nouveaux élus issus du scrutin des 15 et 22 mars ne fassent part des inflexions qui leur paraîtront éventuellement souhaitables.

Rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement 2018

Chaque année, ce rapport est établi pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

LES CHIFFRES CLÉS

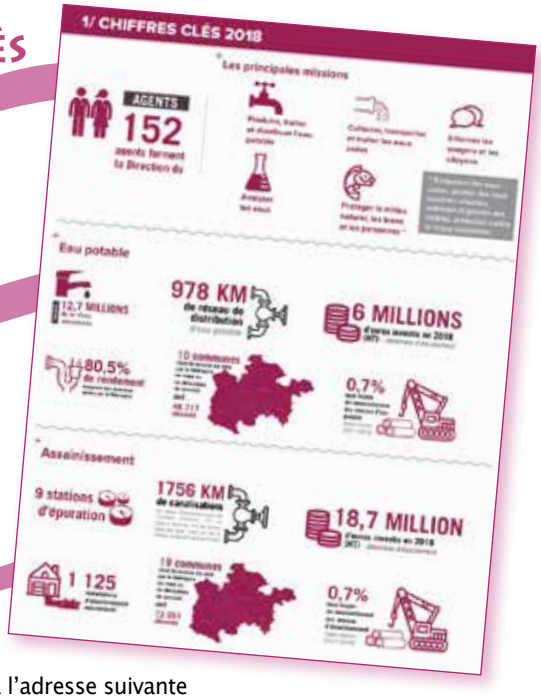

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante
https://www.clermontmetropole.eu/preserver-recycler/eau-et-assainissement

LES FAITS MARQUANTS

Organisation des moyens

Suite au transfert des compétences en 2017 et de la volonté de la reprise en régie des contrats de délégation de service public arrivant à terme, les moyens (humains, matériels) ainsi que l'organisation ont été revus (13 postes ont été affectés pour cela), avec le souci permanent d'obtenir un même service rendu pour chaque abonné de la Métropole. L'objectif est de présenter la Direction du Cycle de l'eau à la triple certification (Qualité ISO 9001, Sécurité ISO 45001 et Environnement ISO 14001).

Facturation des abonnés

Un important travail sur l'ensemble des bases de données des communes concernant les abonnés (vérification, complémentation des informations, migration des bases, harmonisation de la facturation travaux) a été réalisé. Les abonnés des communes d'Orcines, Ceyrat et Saint-Genès-Champanelle ont été facturés par la Métropole pour la première fois. 66.500 factures ont été éditées en 2018.

Réalisation du schéma directeur d'assainissement

Un contrat de programmation triennal a été signé en juillet 2017 avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement de la Métropole. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau, en réduisant les rejets d'eaux usées par temps de pluie et en améliorant la qualité des rejets après traitement. L'année 2018 a été marquée par l'inauguration du BSR (Bassins de Stockage-Restitution) des Vergnes (2.200 m³ - 3,9 M€HT), le démarrage des travaux du BSR de Belle Ombre (10.000 m³ - 10 M€HT), la réalisation de l'avant-projet du BSR d'Herbet (36.000 m³ - 26 M€HT), la poursuite du collecteur sud (Place des Ramacles à Aubière) et du collecteur nord sur Cébazat, et le lancement de la consultation pour l'extension et la biométhanisation des boues de la station d'épuration. Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau dans le cadre du contrat de programmation.

Étude de prospective financière et de convergence du prix de l'eau

Dans le cadre du programme de travaux prévu et des schémas directeurs à venir, la Métropole souhaite réaliser une étude prospective des redevances eau et assainissement afin d'étudier des scenarii de convergence des redevances eau et assainissement, dans un souci de maitrise du tarif à l'usager et d'harmoniser le service rendu (à un même service, un même tarif).

Les travaux réalisés en 2019 sur la commune

80.400 € TTC ont été investis pour la réhabilitation et la sécurisation des équipements industriels.

Il s'agit de travaux sur 4 réservoirs (remplacement portes, peinture, garde-corps et échelles), et les postes de relevage des eaux usées (remplacement de trappes d'accès et installation d'antichute sur 2 postes de relèvements des eaux usées, remplacement de l'armoire électrique du poste de relevage dans la salle des sports et installation de la télégestion).

153.600 € TTC ont été investis sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable :

- extension du réseau d'eau potable sur 100 m, chemin sous le Bois à Fontfreyde,
- extension du réseau d'eau potable sur 120 m, route du Mont-Dore à Theix,
- reprise du collecteur d'eaux pluviales sur 35 m, chemin de Boudonne à Berzet
- contrôle réglementaire de 115 poteaux incendie
- renouvellement des compteurs de production aux puits de Fontfreyde et au réservoir de Theix
- modernisation des systèmes de chloration et de télégestion au réservoir de Theix

304 dispositifs d'assainissement non collectif ont également fait l'objet de contrôles réglementaires.

Réservoir de Thèdes

Facturation 2019 eau et assainissement

Suite à la réception des factures de nombreuses questions ont été posées sur l'établissement de celles-ci. Quelques éléments de réponses :

- des tarifs inchangés par rapport à ceux fixés antérieurement par la commune de Saint-Genès-Champanelle
- des périodes de relève et de facturation décalées

En 2019, la relève des compteurs d'eau a été effectuée entre fin mai et fin juin, et non courant avril comme précédemment. Compte tenu de ce décalage, la période de facturation porte, à titre exceptionnel, sur 14 mois au lieu de 12 : de mi-avril 2018 à fin juin 2019.

- des redevances d'abonnement eau et assainissement calculées sur 14 mois

La facture 2019 inclut une part d'abonnement eau potable et une part d'abonnement assainissement, chacune étant calculée sur une période allant de mi-avril 2018 à fin juin 2019. En revanche, la première facture émise par la Métropole pour l'année 2018 incluait une part d'abonnement eau potable et une part d'abonnement assainissement calculées sur une période incomplète de 4 mois, soit du 1er janvier 2018 à mi-avril 2018. L'abonnement relatif à la période du 1er mai au 31 décembre 2017 n'a pas été facturé.

La facture 2020 à venir

En 2020, la relève des compteurs d'eau est programmée fin mai/début juin, comme en 2019. La période de facturation portera donc sur 12 mois, pour les redevances d'abonnement comme pour les consommations.

État de la ressource en eau

La situation des ressources en eau reste préoccupante malgré les pluies de ces dernières semaines. Un plan de communication métropolitain grand public est en cours pour sensibiliser les citoyens à une gestion économe de la ressource.

Prêt à agir au quotidien? Retrouvez les bons gestes à adopter sur www.clermontmetropole.eu

- https://www.clermontmetropole.eu/fr/preserver-recycler/sensibilisation/les-ecogestes-pour-tous/

Après un spot radio diffusé la première quinzaine de décembre sur diverses radios (NRJ, Nostalgie, Chérie FM et Radio France Bleu), une série sur les bons gestes sera diffusée sur les réseaux sociaux pendant plusieurs mois.

Retrouvez régulièrement des infos concernant les bons gestes à adopter pour préserver l'eau sur la page Facebook de la Métropole

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Renouvellement des compteurs d'eau

Dans le cadre de sa politique de renouvellement des compteurs d'eau anciens, Clermont Auvergne Métropole prévoit de changer les compteurs antérieurs aux années 2000 sur la commune de Saint-Genès-Champanelle au cours de cette année. **Merci de faciliter l'accès aux agents du service.**

Informations et contact:

Direction du Cycle de l'Eau **Tél.: 04 73 42 62 40** **contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu**

Des équipements pour la propreté

Des conteneurs enterrés pour un environnement plus agréable

A Pardon

Une feuille de route a été écrite par Clermont Auvergne Métropole pour agir sur la pollution visuelle. Parmi les nombreuses mesures planifiées, figure un investissement conséquent avec un vaste déploiement de colonnes enterrées pour la collecte des déchets.

Fin 2019, les habitants de quatre villages (Laschamps, Fontfreyde, Pardon et Theix) ont récemment remarqué de nouveaux conteneurs enterrés pour le verre, les papiers et emballages, les déchets non recyclables. Cette installation représente l'une des solutions proposées par Clermont Auvergne Métropole pour favoriser un environnement urbain propre et regrouper de la même façon au plus près des habitants le service supplémentaire pour le verre.

Moins de poubelles à portée de vue

D'ici deux ans, de nombreux points noirs identifiés, principalement sur les centres urbains de l'ensemble du territoire de la Métropole, n'auront plus de poubelles à portée de vue. Outre la question esthétique, les conteneurs enterrés ou semi-enterrés, ont des capacités bien supérieures aux traditionnels bacs. Ils devraient supprimer les dépôts annexes. De plus, ce dispositif facilitera la collecte pour les agents qui videront à l'aide d'une grue. Certains sites, où la pose de colonnes n'est techniquement pas possible, seront plutôt dotés de claustras autour des grands bacs collectifs de collecte.

L'augmentation de la population sur Saint-Genès-Champanelle nécessite de revoir l'organisation de la collecte des déchets. Ces nouveaux dispositifs permettront d'optimiser les ramassages et ainsi d'adapter le service aux contraintes locales. Les quatre chantiers devraient se terminer début d'année et la mise en route au printemps dès la réception du camion. Les services de la Métropole informeront les habitants de la mise en service de ces nouveaux conteneurs.

Trier c'est très bien… mais jeter moins c'est encore mieux!

Que ce soit au bureau, à la maison, lors d'un événement festif, il est possible d'agir sur sa production de déchets. **Quelques idées pour vous aider sur la page « réduire ses déchets » du site clermontmetropole.eu**

Déchetterie de Theix

Le projet de rénovation de la déchetterie de Theix a été voté à l'unanimité par le Conseil métropolitain. La Métropole exerce en effet la compétence déchets, et les sommes nécessaires ont été inscrites au budget 2019. Certains riverains se sont inquiétés des nuisances qui pourraient être générées par cette modernisation, et une association a été créée. Aussi, afin de mieux expliquer ce projet et de l'améliorer, une large concertation a été mise en place entraînant le report des travaux à l'année prochaine.

Le projet de Theix s'inscrit dans un plan plus large de modernisation des déchetteries de la Métropole afin de faciliter leur utilisation par les usagers mais aussi de compléter la gamme des services proposés et d'améliorer les conditions de travail des agents. Compte tenu de la vétusté des installations et des évolutions techniques apparues au cours de ces vingt dernières années, c'est une logique de restructuration plus globale qui a été étudiée.

Les questions qui ont été posées lors de la réunion publique d'information que nous avons organisée le 7 juin dernier nous ont conduits à mettre en place le groupe de travail souhaité en accord avec le vice-président de la Métropole, **Marcel Aledo**, en charge de ce dossier et le président, **Olivier Bianchi**. Ce groupe de travail, composé du riverain le plus proche, de représentants de l'association Saint-Genès Environnement, d'habitants d'autres villages de la commune, d'élus municipaux et piloté par les services techniques de la Métropole a été installé le 17 septembre. Son rôle a été précisé le lendemain lors d'une rencontre entre le président Olivier Bianchi, le vice-président Marcel Aledo, **Roger Gardes**, maire de la commune et l'association Saint-Genès Environnement.

Ce groupe consultatif se réunit depuis régulièrement et a pour rôle d'étudier toutes les améliorations qui pourraient être apportées au projet initial mais sans le déplacer sur un autre village. À partir des questions abordées, des analyses techniques complémentaires et des visites de sites, des évolutions seront proposées et chiffrées. Au terme de cette concertation où chacun est invité à faire preuve d'un esprit constructif et à ne pas perdre de vue l'intérêt général un rapport co-construit devra être établi pour fin mars 2020 et soumis ensuite à l'approbation définitive des élus.

SMTC

Des travaux de rénovation des abribus ont été effectués par les équipes de T2C cet automne (peinture, changement de vitrine) à: Chatrat saint François, Nadaillat, Saint-Genès centre, la Côte Rouge, Pardon le four, Beaune-le-Chaud, Laschamps église, Laschamps la Moréno, Thèdes

Un nouvel abribus vient d'être installé à Champeaux

Les sagnes de Fontfreyde

En mairie, en présence d'élus, de scientifiques, des responsables de l'environnement de la Métropole, Pierre Bastide et Stéphane Maneval, ont invité les propriétaires et riverains du marais de Fontfreyde à apporter leurs témoignages et leurs souhaits au sujet du marais de Fontfreyde, appelé les « sagnes » par les habitants.

Le contenu de cette rencontre : les exposés d'Hervé Cubizolle, de Gilles Thébaud, enseignants, chercheurs, et les projets proposés par Clermont Auvergne Métropole.

Constats :

- La zone humide semble s'être constituee sur une faille d'axe nord/sud.
- Un fossé de drainage ancien semble traverser le site. Des ouvrages maçonnés sont présents en aval du site vraisemblablement pour augmenter le niveau d'eau dans le marais. Il semble donc que les activités humaines se sont succédé avec des usages parfois largement opposés.
- Aucune étude scientifique ne semble exister sur le site de Fontfreyde pourtant situé à proximité immédiate de la capitale auvergnate.
- Relevés de décisions :
- L'assemblée s'accorde pour poursuivre les travaux d'investigation. Pour cela, les universités proposeront un programme de recherche pluriannuel d'ici septembre comprenant notamment : l'étude des carottages sur le plan des macro-restes (évolution du site en terme écologique et hydrologique) et des pollens (évolution du climat et du paysage), éventuellement l'étude des diatomées (algues). En termes de botanique, il sera proposé de suivre le nombre de plants de Ligulaire de Sibérie et de réaliser un nouvel inventaire dans 5 ans.
- Concernant la question de la protection du site, avec ouverture aux scientifiques mais pas au grand public.

L'Escapad'

Le nouveau Centre d'activités sportives et de loisirs verts désormais appelé l'Escapad' a été inauguré en juin dernier et l'équipe qui se charge de sa gestion est maintenant au complet. Dans le bulletin municipal n° 152 d'octobre 2019, nous avions déjà présenté le **directeur Serge Messie**r et son collègue **Stéphane Nedoncelle,** éducateur sportif plus particulièrement chargé de l'animation. Ils viennent d'être rejoints par **Serge Daulat** qui assurera les fonctions d'agent d'accueil et d'animation. L'équipe est maintenant au complet et prépare activement le programme 2020.

Serge Daulat qui vient d'être recruté a pris ses fonctions et habite à Romagnat. Ayant suivi une formation dans le bâtiment, plus particulièrement dans le second œuvre, il s'est ensuite spécialisé davantage comme électricien en bâtiment, en complétant sa formation initiale par l'obtention de diverses habilitations.

Ayant exercé comme électricien dans plusieurs entreprises il a aussi créé sa propre affaire. Polyvalent, rigoureux et autonome dans son travail, il a souhaité mettre ses compétences au service d'une collectivité et nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les talents du canton mis à l'honneur

Pour la troisième année consécutive les élus du canton du Conseil départemental, **Anne-Marie Picard** et **Jean-Paul Cuzin** ont souhaité mettre en valeur six personnes méritantes réparties sur les trois communes, Beaumont, Ceyrat, Saint-Genès-Champanelle.

La cérémonie a eu lieu en novembre, à Saint-Genès-Champanelle, à la Maison des associations en présence d'élus du canton, de **Roger Gardes**, maire de Saint-Genès, **Jean-Yves Gouttebel**, président du Conseil départemental et de **Jean-Marc Boyer**, sénateur du Puy-de-Dôme. Cadeaux et diplômes ont été remis à chacun des six lauréats, avant le verre de l'amitié.

Six personnes, deux par communes, ont été appelées sur scène pour cette troisième opération dans les catégories suivantes : développement économique, engagement associatif, mise en valeur du patrimoine, rayonnement culturel, performance sportive et enfin une catégorie coup de cœur.

Localement, le prix de la performance sportive a été attribué à **Pierre Verdier**, de Pardon, pour son implication humanitaire et sportive avec Cœur de sportif, auprès de l'association Acte Auvergne pour améliorer les conditions d'accueil des enfants hospitalisés. Celui de la mise en valeur du patrimoine a été décerné à **Marjolaine Chapeland** de Laschamps.

CONGRÈS DES MAIRES

Chaque année, après les congrès départementaux, le congrès national des maires et des présidents d'intercommunalités de France se tient à Paris.

Du 18 au 21 novembre plus de 12.000 maires se sont retrouvés au Parc des expositions de la Porte de Versailles pour échanger avec l'État et l'ensemble de leurs partenaires, sur la situation actuelle des communes et les perspectives qui s'offrent à elles. **Roger Gardes** faisait partie de la délégation officielle du Puy-de-Dôme et a participé aux différentes séances plénières ainsi qu'à divers ateliers consacrés à l'urbanisme et au tourisme, en relation étroite avec ses responsabilités à la Métropole.

Le titre de ce 102e congrès « Les maires au cœur de la République » était particulièrement bienvenu. Il invitait chacun à s'interroger sur la place des communes dans les évolutions institutionnelles récentes et dans leurs relations avec l'**État**. Il est vrai que ces dernières années les communes et leurs maires ont été particulièrement malmenés et que, fort heureusement, cette année le climat s'est amélioré. On n'en est plus à l'inacceptable « Balance ton maire » mais plutôt **à la câlinothérapie qui vise à les flatter**, parfois de manière excessive, **à la veille d'échéances électorales majeures auxquelles beaucoup envisageaient de ne pas se représenter**, compte tenu de la lourdeur de la tâche et du manque de moyens.

Le président de la République, qui n'était pas venu au congrès l'année précédente, était bien présent cette fois, entouré de nombreux ministres, pour renouer le lien qui s'était distendu avec les élus locaux. Il a eu à répondre à de nombreuses questions et à rassurer sur le rôle attendu des maires, qui sont en permanence sur le terrain et ressentent au quotidien l'état d'esprit de la société qui les environne. Au plus haut niveau de l'État, il semble que l'on ait enfin pris conscience du rôle irremplaçable joué par les maires dans la vie démocratique de notre pays, en raison de leur place centrale dans la relation de proximité avec les citoyens.

En conclusion du congrès, la résolution générale votée à l'unanimité a permis de faire le point sur les principales attentes de l'association. Face aux graves inquiétudes qui s'expriment dans la société, les maires sont le premier rempart contre des dérives qui s'accentuent, et un manque de respect qui touche toutes les formes de l'autorité. La confiance dans les institutions a fortement diminué, au point d'interroger fortement la démocratie représentative de plus en plus souvent victime d'incivilités diverses et parfois même d'agressions physiques.

Les maires s'interrogent aussi sur l'aménagement des territoires et l'accès aux services publics indispensables pour tous les citoyens, y compris ceux qui sont les plus éloignés des grands centres de décision. Il est donc important de prendre les mesures nécessaires pour éviter que la fragmentation du pays ne s'accélère profondément au détriment de l'indispensable lien social.

Une autre préoccupation majeure concerne le défi environnemental et l'exigence climatique. Les communes sont prêtes à prendre leur part pour réussir une transition énergétique pour laquelle elles ont déjà mis en place de multiples actions. Leur action volontariste en matière environnementale ne doit pas être entravée, mais au contraire encouragée.

Pour mieux accomplir leur mission, les maires souhaitent aussi pouvoir compter sur un cadre financier sécurisé et pérenne. Ils tiennent à maintenir un lien indispensable entre le contribuable et la commune, aussi font-ils part de leurs inquiétudes concernant en particulier la taxe d'habitation. Ils voudraient même que l'autonomie fiscale et financière des collectivités soit inscrite dans la Constitution, accompagnée de l'abandon d'une politique négative de limitation de leurs ressources qui nuit à l'investissement.

Une nouvelle étape de la décentralisation devrait être franchie afin d'assurer plus de liberté aux communes en intégrant davantage le principe de subsidiarité afin que l'État et les collectivités plus modestes définissent clairement le rôle de chacun.

PARC DES VOLCANS

Budget

Lors du comité syndical du 13 décembre dernier les élus du Parc des volcans ont adopté les propositions de contributions statutaires qui s'inscrivent dans la droite ligne du budget précédent. Ainsi la contribution fixée à 1,25 € par habitant pour les communes territoriales conduira Saint-Genès-Champanelle à verser en 2020 la somme de 4.556,25 €.

Le rapport d'orientations budgétaires voté le même jour, en prévision de l'élaboration du budget primitif, qui devrait être adopté le 12 février, a permis d'analyser les grandes perspectives à mettre en œuvre lors du prochain exercice. Dans un environnement parfois contrasté, il s'agira de renforcer le lien au territoire, tout en mettant l'accent sur les domaines comportant de forts enjeux patrimoniaux.

La stratégie cap 2025 doit favoriser l'appropriation des enjeux locaux tout en les rattachant à une vision plus globale. Elle doit aussi valoriser les initiatives venant du terrain et renforcer l'envie d'agir en développant la fierté de vivre dans un Parc naturel. Elle doit enfin accompagner financièrement les projets structurants qui représentent des enjeux forts.

Dans cette perspective, le Parc des volcans continuera à renforcer son action dans ses principaux domaines d'intervention : défense et protection des milieux naturels, conseils pour un urbanisme de qualité, développement des énergies renouvelables, mobilités douces, valorisation des patrimoines, sensibilisation au développement durable, protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, meilleure gestion de la forêt, agriculture, tourisme, éducation, culture, loisirs de nature, marque Parc, accompagnement de porteurs de projets, information et communication, restructuration du site de Montlosier pour un meilleur accueil des visiteurs et réaliser une vitrine attractive pour le site Unesco de la Chaîne des puys et de la faille de la Limagne.

Dévoilement de la plaque apposée à l'entrée de la salle du château dédiée au comte de Montlosier.

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Office champanellois

SPECTACLE DE NOËL

En décembre, à la maison des associations, spectacle de cirque, passage du père Noël et goûter pour les enfants de la commune, accompagnés de leurs parents

VŒUX AUX BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

C'est toujours en toute fraternité et camaraderie, sous le signe du respect et de la tolérance, qu'Alain Boudet, président de l'Office champanellois et son conseil d'administration rassemblent autour d'eux, en ce mois de janvier, des élus de la commune, les représentants du monde associatif, les nombreux bénévoles qui sacrifient quelques heures de leurs loisirs pour distribuer le Trait d'union mensuel, les vainqueurs du challenge séniors et les amis.

Après les traditionnels remerciements, il a attiré l'attention sur l'honneur qui a été fait à l'Office champanellois par l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.

Alain Boudet a ensuite retracé l'historique de l'Office champanellois créé en 1984 sous l'impulsion de Roger Gardes alors adjoint à la vie associative. Cette soirée fut l'occasion de le nommer président d'honneur fondateur de l'Office champanellois.

C'est ensuite dans une ambiance festive, après un mot de conclusion de la part de Yves Lair représentant les Comités départemental et régional des offices municipaux du sport et de Roger Gardes, maire, que la soirée s'est poursuivie comme il se doit, autour du verre de l'amitié.

ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS DE CLERMONT-FERRAND

Jeudi 15 janvier, l'Office champanellois a été honoré du prix Achard-Gardette, remis par l'Académie des sciences Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand dont l'objectif est de valoriser, promouvoir et servir le patrimoine historique et scientifique de l'Auvergne.

Lors de cette cérémonie, à la mairie de Clermont-Ferrand, en présence de nombreuses personnalités du monde scientifique, économique, littéraire, le président Philippe Auserve a décerné ce prix à l'Office champanellois pour son travail et l'édition des livres sur l'histoire des villages de la commune de Saint-Genès-Champanelle.

Alain Boudet, président de l'Office champanellois, a précisé que ce prix sera la récompense d'une passion exercée par son épouse Béatrice, et de toutes les personnes, d'ici et d'ailleurs, apportant témoignages et anecdotes pour composer le contenu de ces livrets. Ainsi plusieurs villages ont déjà dévoilé leurs secrets, avec l'appui des Comités des fêtes. Ce sera le tour de Chatrat de compléter la série en cette année 2020.

Pour poursuivre l'histoire, ce sera l'an prochain, au tour de la capitale, le bourg de Saint-Genès à écrire son passé et son avenir. Puis bien sûr, suivront les villages de Thèdes et Champeaux

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Office champanellois... suite

LIVRE SUR CHATRAT

« Chatrat s'abreuve à la source du passé » et c'est vrai.

Les témoignages, les rencontres poussent à croire que Chatrat n'est pas cette impasse indiquée par le panneau, mais bien un village plein de vie, de charme, de tendresse. D'anecdotes en anecdotes, de lecture de documents en retrouvailles autour de photographies anciennes, le village de Chatrat s'anime, se confie, se dévoile, s'aventure sur les chemins du temps qui passe.

Que de belles histoires, que de charmes cachés, que de personnes attachantes et attachées à ces rues, ces lavoirs, ce four, ces bois, cette eau qui coule...

Surtout, gens de Chatrat ou d'ailleurs, n'hésitez pas à venir écouter ces histoires, à apporter vos témoignages, même s'ils vous paraissent futiles, le livre ***« Chatrat s'abreuve à la source du passé »*** n'en sera que plus riche !

Les réunions sont communiquées dans la presse locale et sur le Trait d'Union. Il est aussi possible de contacter Béatrice Boudet, chargée de la mise en page et du collectage de documents, photos et témoignages au 06 75 19 53 61 ou 04 73 87 30 89 ou **beatrice.boudet@orange.fr**, ou Alain Boudet de l'Office champanellois ou Robert Courtial, président du Comité des fêtes « Chatrat Demain ».

Le livre sera disponible lors du forum des associations en septembre 2020. Puis ce sera le tour du village de Saint-Genès de présenter ses secrets.

CHALLENGE RÉGIONAL SÉNIORS À RIOM

Bravo à nos 2 équipes sportives séniors, les U65, qui ont représenté l'Office champanellois, aux challenges départemental à Saint-Genès et régional à Riom, où ils sont montés sur la plus haute marche du championnat AURA, sous l'oeil vigilant de leur chef Maurice.

ADMR - Loto

Le loto, du 25 novembre dernier, outre le fait d'apporter des fonds nécessaires au bon fonctionnement de l'association, fut aussi l'occasion de faire rencontrer les usagers et leur famille avec les intervenants et les bénévoles de cette association, dans un cadre convivial.

Charade Moto Club des Puys

Suite à la création de notre moto club début décembre 2019, appelé Charade Moto Club des Puys, nous envisageons d'organiser une ballade découverte et sécurité, sur une journée, pour les jeunes de 14 à 18 ans possédant un cyclomoteur.

Pour ce faire, les adolescents intéressés par ce projet peuvent nous contacter.

Contact

- **CMCP: charademotocluddespuys@gmail.com**
- **Bernard Fraix, président - 06 70 59 45 82**

Espoir et Solidarité

L'Association Espoir et Solidarité organise une représentation théâtrale.

La troupe de théâtre « L'entr'act » de Maringues jouera la comédie « A la bière fraîche ». La représentation de cette pièce, drôle et pleine de surprises, aura lieu dimanche 29 mars, à 14 h 30 à la Maison des associations.

Pour poursuivre l'histoire, ce sera l'an prochain, au tour de la capitale, le bourg de Saint-Genès à écrire son passé et son avenir. Puis bien sûr, suivront les villages de Thèdes et Champeaux

Association des parents d'élèves - APE

La première édition du village du père Noël fut une réussite! Un grand merci à tous les participants. Les bénéfices de cette journée sont reversés aux écoles maternelle et élémentaire de Saint-Genès-Champanelle.

Cette manifestation organisée par l'APE (Association des Parents d'Élèves), dimanche 1er décembre, a donné lieu à un après-midi féerique, entre balade à poney avec les lutins du père Noël, tours de traîneau, dégustation de crêpes, chocolat et vin chaud. Il y en avait pour toute la famille. Les enfants ont pu décorer les sapins mis en place devant l'école et déposer leur lettre au père Noël (plus de 100 lettres ont été déposées).

Mais ce que tous les enfants attendaient, c'était de pouvoir passer un moment avec le père Noël. Ils ressortaient du chalet avec des étoiles plein les yeux.

L'après-midi s'est terminé avec une balade aux lampions accompagnée de la fanfare de Martres d'Artière jusqu'à l'arrivée magique au village du père Noël illuminé dans la nuit. L'ambiance festive était conviviale.

L'association remercie la mairie, les employés communaux, le Rallye Saint-Genès, Jean-Jacques Bernard, Claude Martin et l'association de chasse de Saint-Genès pour leur aide précieuse.

L'affluence était telle qu'il nous a été impossible de combler toutes les familles, nous espérons renouveler cette magie de Noël l'an prochain pour enfin réussir à satisfaire chacun.

Musique et Danse

CONCERT DE NOËL

Concert de Noël à l'église de Saint-Genès, avec choristes et musiciens

ATELIER DANSE EN CERCLE

Atelier de danses en cercle, à la Grange

Campanelle

La chorale d'enfants de Campanelle présentera dimanche 5 avril, à la Maison des associations, en première partie du concert annuel, un conte musical. Nous vous invitons à venir apprécier leur travail. Cette chorale manque d'effectif et nous aimerions, pour qu'elle perdure, recruter de nombreux enfants à la rentrée prochaine.

Nous vous espérons nombreux lors de ce concert.

Pour tous renseignements :

Jean-Claude Darrigrand - Tél. 04 73 62 10 12

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME…

Paniers champanellois

SALON DES VINS BIO

Les Paniers champanellois ont organisé en novembre, en partenariat avec Nature et Progrès, la deuxième édition du salon des vins bio. Cette année, nous avons accueilli 11 viticulteurs venus de régions différentes, tous ravis d'avoir pu expliquer leur passion aux visiteurs enchantés de ces échanges.

Nous remercions Éliane (présidente de Nature et Progrès) et Yves Anglaret pour leur aide précieuse ainsi que le Conseil départemental et la mairie pour leur soutien financier.

Les viticulteurs sont tous prêts à revenir pour la 3e édition !

Rendez-vous est pris pour les 20 et 21 novembre 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 DÉCEMBRE 2019

Cette année encore de nombreuses personnes sont venues assister à notre Assemblée générale : rapport moral (où l'accent a été mis sur la solidarité), rapport financier, montant de l'adhésion… tout a été voté à l'unanimité !

Pendant et après la distribution, vin chaud, buffet préparé par les membres du Conseil d'administration ont favorisé de nombreux et chaleureux échanges.

Un grand merci à tous pour ces moments de partages et convivialité !

Rugby Club

Oval team et Assemblée générale de la Ligue en présence de Bernard Laporte

Le père Noël a rendu visite aux jeunes de l'école de rugby

L'oval Team pour le rugby-club

Loisirs et Rencontres – Anniversaires, bûches et repas de Noël

Un jeudi après-midi de jeux de société et de dégustation de châtaignes

Galettes : les reines et les rois : Dédé, Roger, Paulette, Marcel, Georges, Renée et Dany

Amicale Champanelloise

SECTION BASKET

Avec les équipes de Beaumont et Basket Dômes Sancy.
Jeux parcours et petits matchs 3 contre 3 en plus.
Merci aux parents et aux bénévoles qui s'investissent pour ces rassemblements.
Petite précision pour l'Opération basket école c'est une action en partenariat FFBB USEP ET Éducation Nationale

SECTION JUDO

Entrainements Enfants/Parents de fin d'année

Une fin de premier trimestre très encourageante pour l'atelier de judo

SECTION DANSE

Spectacle de fin de trimestre. Chaque groupe a présenté un tableau, sur la scène de la maison des associations, en décembre.

INTER VILLAGES

ATELIER COUTURE

Il reste des machines, des aiguilles, du fil pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'initier à la couture, dans la salle de Fontfreyde!

À VOTRE SERVICE

Ouverture de la mairie

Tél.: 04 73 87 35 10 – Fax: 04 73 87 38 60
Adresse internet: www.saint-genes-champanelle.fr
Courriel: mairie@saint-genes-champanelle.fr

Lundi: 14h à 18h — Mardi: 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi: 9h à 12h et 14h à 18h — Vendredi: 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi: 9h à 12h

En dehors des heures d'ouverture et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02

Agent de surveillance de la voie publique
asvp-securite@saint-genes-champanelle.fr

Agence postale communale

04 73 87 35 10

Lundi: de 14h à 17h. Mardi, jeudi et vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi: de 9h à 11h

Dernière levée: Lundi au vendredi: 16 heures – Samedi: 12 heures.

Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Permanences des élus

ADJOINTS: reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désèmard, 1ère adjointe, *Affaires sociales et scolaires.*
socialscolaire@saint-genes-champanelle.fr

Christophe Vial, 2e adjoint, sur rendez-vous, *Travaux, voirie, accessibilité, voirie sylvopastorale, réseaux, agriculture*
travaux@saint-genes-champanelle.fr

Nadine Imbaud, 3e adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Environnement, développement durable, Agenda 21
environnement@saint-genes-champanelle.fr

Yves Chauvet, 4e adjoint, sur rendez-vous, *Budget, finances, ressources humaines, développement économique et touristique, forêts.*
finances@saint-genes-champanelle.fr

Pascale Vieira, 5e adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Vie associative, culture, jeunesse.
associations@saint-genes-champanelle.fr

Éric Hayma, 6e adjoint, mardi après midi (14h30 – 18h) – samedi matin (9h– 11h30) sur rendez-vous, *Urbanisme, aménagement du territoire.*
urbanisme@saint-genes-champanelle.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS: Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, 1er conseiller délégué, *Information et communication*
communication@saint-genes-champanelle.fr

François Merlin, 2e conseiller délégué,
Bâtiments communaux, hygiène et sécurité, sapeurs pompiers
mairie@saint-genes-champanelle.fr

Services sociaux

CCAS Contact: Florence Roussel 04 73 87 40 53

ASSISTANTES SOCIALES:

Permanences des assistantes sociales:

En mairie les 1er et 3e lundis de 14h à 16h. **À la circonscription de l'agglomération clermontoise (antenne de Beaumont)**
30 chemin du Mas 63110 Beaumont 04 73 15 06 72

Dans les 2 cas, prendre rendez-vous auprès de la secrétaire médico-sociale: Céline Trintignac 04 73 15 06 72

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES
143 bis Boulevard Lafayette – Clermont-Ferrand 04 73 42 17 57

ADMR: Aide à domicile en milieu rural 04 73 87 30 72
Courriel: admrstgenes@wanadoo.fr

EHPAD (Ceyrat) 04 73 61 54 54

SSIAD de l'Artière 04 73 61 46 87

POINT INFO SENIORS 04 73 87 40 53

Services divers

GENDARMERIE
Major: Philippe ROUX 04 73 62 60 64
Courriel: bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉCOLES
Maternelle 04 73 87 36 96
Élémentaire 04 73 87 31 57
IME 04 73 87 35 17

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES
(Garderie, pause méridienne, NAP)
Directeur Coordinateur: Yann Gouadjélia 06 33 33 80 45
Courriel: periscolaire@saint-genes-champanelle.fr

MULTI ACCUEIL 04 73 87 00 95

RAM 06 73 63 43 45

GARDERIE PÉRISCOLAIRE 06 33 33 80 45

RESTAURANT D'ENFANTS 04 73 87 37 70
Courriel: cantinescolaire.sgc@orange.fr

OFFICE CHAMPANELLOIS
www.officechampanellois.fr – **Courriel:** contact@officechampanellois.fr

SICAS
(École intercommunale de musique) 04 73 61 33 39
Courriel: edm.sicas@orange.fr

LA MONTAGNE
Correspondante locale: Béatrice Boudet ..... 04 73 87 30 89 et 06 75 19 53 61
Courriel: beatrice.boudet@orange.fr

Services Clermont Auvergne Métropole

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE 04 63 66 95 38

Courriel: bibliotheque.saintgeneschampanelle@clermontmetropole.eu
Michèle Meillerand
Horaires d'ouverture: – mardi et vendredi de 14 h à 19 h
– mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 63 66 95 19

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h
Samedi et dimanche de 9 h à 19 h – Fermée les jours fériés

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 04 63 669 669

Formulaires sur www.clermontmetropole.eu rubrique collecte des déchets

MOOVICITÉ 04 73 87 40 83

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.
Vous pouvez rejoindre les arrêts **CHU G. Montpied**, place Henri-Dunant ou **Royat**, place Allard. Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- **du lundi au samedi** (sauf jours fériés) : **de 7 h** (1re prise en charge) **à 9 h 30** (dernière dépose) et **de 16 h 30** (1re prise en charge) **à 19 h 30** (dernière dépose).
- **le mercredi et le samedi** : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à **12 h 30**, dépose au plus tard à **14 h 30**.

Pour réserver composer le 04 73 87 40 83.

- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12 h pour un trajet entre 16 h 30 et 19 h 30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).
- De 7 h à 18 h 30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

MÉTROPOLE ASTREINTE SERVICE EAU : 06 26 34 60 42

Astreinte élus de Saint-Genès 06 75 47 23 02

En cas d'urgence

CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11

POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE - GENDARMERIE : 17

MAISON DE SANTÉ DES VOLCANS

Impasse du Rejalet – Theix
Suite à l'arrêté de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du 3 février 2012 appliqué depuis le 1er avril 2012, Saint-Genès-Champanelle rentre dans le secteur de garde de Clermont-Ferrand pour la nuit profonde (0 heure à 8 heures) et hors nuit profonde (week-end et jours fériés). La population doit en cas d'urgence joindre la régulation 63 par le 15.

Cabinet médical :
Dr Calixte CEYSSON 04 73 87 39 63
Dr Anton SAUREL 04 73 87 39 63

Cabinet dentaire: Dr Pascale BORDERON 04 73 87 37 60

Cabinet infirmier:
Grégory PASSET 04 73 87 01 37
Isabelle REBELO 04 73 87 01 37

Cabinet de kinésithérapie 04 73 88 51 87
Pierre PALHEIRE (Kiné ostéopathe) – Sébastien ROY (Micro-Kinésithérapeute) Grégoire MARTIN (Kiné) – Corentin GERY (Masseur kiné) – Sarah MAGER-MAURY (Kiné)

Cabinet de pédicurie podologie : Karine CAUVIN 04 73 88 53 12
Diététicien et nutritionniste : Thibaut LAYAT 06 60 95 62 70
Orthoptiste : Marjorine PIC 06 41 28 41 44

OSTÉOPATHE DO : Margaux MAGNAVAL 06 32 40 81 91

Valentin SERRE – Consultations à domicile 06 67 10 24 84

PHARMACIEN : Séverine DOUCHAIN (Theix) 04 73 87 36 68